PRODUITS À L'IMPORTATION

LEVÉE DE LA SUSPENSION DANS DEUX ANS



Page 2

DÉNONÇANT LES ATTAQUES TERRORISTES

MESSAHEL POUR UN RETOUR AU PROCESSUS DE PAIX AU MALI

Page 3



RETOUR SUR LA GRÈVE DES HUIT JOURS

UN TOURNANT HISTORIQUE

page 5

SELON LE RAPPORT ANNUEL DE LA LADDH

3 109 tentatives de harga déjouées en 2017

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5993 - LUNDI 29 JANVIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INDEMNISATION DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES À REGGANE

Une nouvelle proposition de la France

Page 4

DE MOUSSOUL, IL AURAIT ATTERRI QUELQUE PART À NOS FRONTIÈRES

AL BAGHDADI, L'ALIBI POUR DÉSTABILISER LE SAHEL

Le journal britannique The Sun *rapportait, dans une récente livraison, que le chef de l'Etat islamique (Daech), Abu Bakr al-Baghdadi, s'était réfugié dans une cachette isolée en Afrique, qui pourrait être les zones frontalières entre l'Algérie et le Niger. Comment le chef de Daech a-t-il pu atterrir à nos frontières ? Ni* The Sun *ni la presse mondiale qui s'est faite l'écho de cette cabalistique information ne répondent à cette question. Toutefois, les experts qui connaissent assez bien comment fonctionne la nébuleuse terroriste sont unanimes à dire que le «calife» sanguinaire a dû certainement bénéficier d'un «coup de main» des services secrets occidentaux et régionaux, dans l'optique d'une déstabilisation du Sahel qui nuirait à l'Algérie.* *Page 2*



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COMMÉMORATION DE L'ASSASSINAT D'ABDELHAK BENHAMOUDA

L'UGTA rend hommage au militant de la République

LE DÉFUNT Abdelhak Benhamouda a milité pour la défense des «constantes de la République» , a affirmé, hier à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd.
« Nous nous inclinons aujourd'hui à la mémoire du martyr Abdelhak Benhamouda qui avait un sens profond et fort du militantisme pour la défense des constantes de la République» , a souligné M. Sidi-Saïd, lors de la cérémonie du 21e anniversaire de l'assassinat d'Abdelhak Benhamouda, qui avait dirigé la Centrale syndicale de 1990 à 1997.
Ont également pris part à cette cérémonie le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali ainsi que le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès.
Le militantisme du défunt «est une preuve que les militants de la Centrale syndicale défendent en premier lieu l'unité nationale, qui est essentielle à tout développement économique du pays» , a déclaré le SG de l'UGTA.
« Notre combat consiste à défendre l'Algérie et ses acquis ainsi que les intérêts des travailleurs» , a-t-il poursuivi, affirmant l'existence d'une «grande volonté» des syndicalistes dans ce sens, lesquels sont liés par une «grande cohésion» avec le président de la République.
Une cohésion, a-t-il argumenté, qui est traduite par une «stabilité sociale et la paix dans le pays qui sont les clés de la souveraineté nationale» .
Interrogé par la presse en marge de cette commémoration sur les mouvements de contestation qui secouent plusieurs secteurs, M. Sidi-Saïd a soutenu que « toute solution des conflits passe par le dialogue» .
S'agissant du partenariat public-privé (PPP), il a qualifié celui-ci de «nouvelle culture» entre le gouvernement, le syndicat et le patronat, précisant que ce partenariat est
«tout à l'honneur» du président Bouteflika.
«Ce partenariat est susceptible de donner un nouvel essor à l'économie nationale, car ce qui intéresse les pouvoirs publics et toutes les franges de la société, c'est la création d'emplois pour les jeunes et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens» , a-t-il conclu.
Secrétaire général de l'UGTA de 1990 à 1997, Benhamouda est né le 12 décembre 1946 dans une famille modeste à Constantine. Après ses études, il exerça le métier d'enseignant pour devenir directeur d'école.
«Ce militant de la République» s'engagea, très vite dans l'action syndicale, particulièrement au sein de la Fédération de l'éducation où il montra des talents de leader par ses grandes capacités de dialogue et de négociations. Ce parcours l'a conduit à la tête de l'UGTA à un moment où le pays connaissait de grandes difficultés politiques et économiques.
Il a défendu « avec acharnement» les fondements de la République et participé «activement» à la création du Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie (CNSA) en 1992.
Assassiné à sa sortie du siège de la Centrale syndicale le 28 janvier 1997, Benhamouda a rejoint les milliers de martyrs du devoir et de la démocratie.

T. R.

LE CHEF DE DAECH SERAIT À NOS PORTES

L'intox pour fragiliser l'Algérie

Le journal britannique The Sun rapportait, dans une récente livraison, que le chef de l'Etat islamique (Daech), Abu Bakr al-Baghdadi, s'était réfugié dans une cachette isolée en Afrique, qui pourrait être les zones frontalières entre l'Algérie et le Niger.



L'ancien chef de la Jamaa islamiyya, l'Egyptien Nageh Ibrahim, cité par le quotidien britannique, se fait plus précis en affirmant que le chef de l'organisation la plus sanguinaire de l'histoire aurait trouvé refuge depuis quelque temps dans le vaste no man's land situé entre le Tchad, le Niger et l'Algérie. Cette hypothèse est corroborée par son compatriote, spécialiste des groupes djihadistes, Sameh Aïd qui, lui aussi, estime qu'Al-Baghdadi aurait opté pour cette région d'Afrique, infestée de groupes terroristes, dont certains ont prêté allégeance à Daech, pendant que d'autres seraient sur le point de le faire. Le groupe Djound Al-Khilafa, dirigé par Abdelmalek Droudkel et activant dans le nord de l'Algérie, a été le premier à avoir annoncé son adhésion à Daech. Le tabloïd, connu pour ses accointances avec les services secrets occidentaux et les nombreuses « déclarations » soutirées à des chefs terroristes de la nébuleuse « djihadiste », argue qu'Al Baghdadi serait dans une espèce de no man's land chevauchant le Tchad, l'Algérie et le Niger. Comment le chef de Daech a-t-il pu atterrir à nos frontières ? Ni The Sun, ni la presse mondiale qui s'est faite l'écho de cette cabalistique information ne répond à cette question. Toutefois, les experts qui connaissent assez bien comment fonctionne la nébuleuse terroriste sont unanimes à dire que le «Calife»,autoproclamé en 2014 dans une mosquée de Mossoul, a dû certainement bénéficier d'un « coup de main » des services secrets occidentaux et régionaux. On évoque ainsi la mainmise, telle une main de fer, sur cet ancien « combattant » contre lé « régime syrien », et qui aurait fait partie, selon des médias indépendants d'un groupe ayant été reçu, en mai 2013, dans des « zones libérées » syriennes par le sénateur américain John Mc Caïn. Pourquoi choisir ce timing pour évoquer une présence supposée d'Al Baghdadi près de nos frontières ? Y a-t-il une volonté de fragiliser les efforts de l'Algérie à sécuriser la région ? Les experts estiment que la propension d'Alger à neutraliser toute velléité d'origine terroriste, tant à ses frontières qu'au niveau de tout le Sahel, n'est guère bien perçue par les « parrains » du terrorisme international.
Il faut également faire le lien entre cette mystérieuse présence du gourou de Mossoul et la tenue du Sommet de l'Union africaine, notamment son organe dédié à la sécurité, à savoir le CPS (dirigé par l'Algéien Chergui, reconnu par ses pairs africains comme «un grand diplomate»). Il est question aussi, selon les spécialistes, de « manipulations » flagrantes de la presse dite « mainstream » de « claironner à longueur de colonnes que l'Algérie pourrait être ''envahie'' par Daech ». Rappelons que le numéro un de Daech aurait été capturé en Irak par des militaires américains, puis aurait été transporté dans l'une de leurs bases en Syrie où il se trouvait, au moment où le très sérieux quotidien turc Yeni Safak donnait cette information en décembre 2017. Les services secrets russes, avait-on estimé, étaient au courant de l'« arrestation » d'Al Baghdadi par l'armée US. Cette dernière aurait capturé al-Baghdadi en Irak, d'où elle l'aurait transporté d'abord sur leur base à Ras al-Aïn, puis sur une base à Al-Hasakah. Le quotidien fait également état de sept autres chefs de Daech capturés avec lui dont un de nationalité iraquienne. Quelques mois auparavant, soit en mai 2017, le ministère russe de la Défense avait annoncé qu'Abou Bakr al-Baghdadi aurait était tué dans une frappe russe, ajoutant toutefois que son élimination était en cours de vérification. Les terroristes de Daech avaient de leur côté annoncé le décès de leur chef Abou Bakr al-Baghdadi, et dévoilé le nom de son successeur.

Djamel Zerrouk

LE RAPPORT ANNUEL DE LA LADDH LE RELÈVE

3 109 tentatives d'immigration clandestine déjouées en 2017

CES CHIFFRES n'incluent pas les disparus en mer ou ceux qui ont réussi à rejoindre l'autre rive de la Méditerranée. Ils ne concernent que les harraga interceptés par les gardes-côtes algériens.
Le phénomène de l'immigration clandestine a atteint, ces dernières années, des proportions inquiétantes. Trois mille cent neuf tentatives ont en effet été mises en échec entre janvier et décembre 2017 par les éléments des garde-côtes algériens tout le long des 1 200 km que compte le littoral du pays, a indiqué la Ligue algérienne de la défense des droits de l'homme (LADDH) dans son rapport annuel. Selon le même rapport, « ces Algériens, qui risquaient leur vie dans des embarcations de fortune pour rejoindre l'autre rive de la Méditerranée, surtout que cela génère désormais, quasi quotidiennement, des drames en Méditerranée, fuyaient le chômage, dont le taux enregistré dépasse, 35%, ainsi que la dégradation de leur niveau de vie, compte tenu de la crise qui secoue le pays. En effet, seulement 10% des Algériens détiennent 80% des ressources du pays ».
«Une situation très inquiétante qui confirme que les différences s'agrandissent entre les classes du peuple de façon inédite dans l'histoire de l'Algérie », indique la LADDH dans son rapport. Cependant, la ligue «attire l'attention de l'opinion publique, aussi bien nationale qu'internationale, sur le fait que les chiffres avancés, à savoir 3 109 tentatives d'immigration, dont 189 femmes et 839 mineurs accompagnés ou non, ne reflètent en aucun cas la réalité du terrain puisqu'il s'agit uniquement de harraga qui ont été arrêtés. Ces chiffres, explique la même source, n'incluent pas les disparus en mer ou ceux qui ont réussi à rejoindre l'autre rive de la Méditerranée. Ils ne concernent que les harraga interceptés par les gardes-côtes algériens». On ne dispose d'aucune information ni d'aucun chiffre concernant ceux qui ont pu atteindre leur objectif en arrivant sur les côtes espagnoles ou italiennes. Face à l'ampleur de ce fléau et au nombre de victimes, la LADDH prévoit de mettre en place des actions luttant contre l'immigration clandestine, et ce à travers des campagnes de sensibilisation des populations concernées sur les menaces et les dangers de cette pratique. En outre, la LADDH «entend encourager les activités génératrices de revenus pour lutter contre le chômage et la précarité dans le but de vivre dans la dignité».

LES IMAMS IMPLIQUÉS DANS LA LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE

Il convient de rappeler que le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a récemment affirmé que la lutte contre le phénomène de l'immigration clandestine était la responsabilité de tout un chacun, précisant que la sensibilisation des jeunes exige la conjugaison des efforts de tous et n'est pas le rôle des imams seulement. Le ministre a indiqué que le Haut Conseil islamique, la plus haute instance d'el-iftaa en Algérie, a décrété que les imams doivent accomplir, pour leur part, leur rôle au niveau des mosquées à travers des prêches de sensibilisation et des rencontres avec les jeunes à l'étranger pour leur redonner espoir et les exhorter à retourner au pays. Refusant de pointer du doigt les jeunes candidats à l'immigration clandestine, qu'il a qualifiés de «victimes», le ministre a indiqué que son «département propose, entre autres solutions, le financement des projets des jeunes grâce au Fonds des wakfs, et ce aux côtés des opportunités d'emploi offertes dans le cadre du filet social et des mécanismes proposés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ».

Lynda Louifi

LORS DU 30E SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

L'Algérie expose sa vision des réformes de l'UA

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a pris part hier à Addis-Abeba à la session de consultations sur la question de la réforme de l'Union africaine (UA), au cours de laquelle il a exposé la vision de l'Algérie sur ce sujet qui figure, désormais, parmi les principales priorités de l'action de l'Organisation continentale.



Intervenant lors de cette session, tenue à huis clos avant l'ouverture solennelle du 30e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, M. Ouyahia, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet de l'UA, a souligné que l'Algérie « partage l'impératif d'une réforme institutionnelle et structurelle de l'UA ». Il a précisé à ce propos que « le contenu de cette réforme devrait bénéficier de l'adhésion la plus large de l'ensemble des Etats membres ».

Dans le même ordre d'idées et concernant les aspects liés au financement de l'UA, le Premier ministre a indiqué que la mécanique financière de l'Organisation « devrait tenir compte d'un minimum d'équilibre entre l'ensemble des Etats membres et de leurs capacités économiques ».

Il a été question aussi de débattre la situation sécuritaire dans la région ainsi que les moyens pour contrer le phénomène du terrorisme qui semble « reprendre ses forces » ces derniers temps dans la zone sahélienne. La question de la corruption a été examinée lors de cette réunion. Il est impératif, aux yeux des participants, de lutter contre ce fléau vu le volume du coût qui, selon les experts, avoisine les 50 milliards de dollars par an.Par ailleurs, le Premier ministre Ahmed Ouyahia, toujours en sa qualité de représentant du président de la République à la conférence des chefs de l'Etat et de gouvernement de l'UA, a pris part à la 36e session ordinaire du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), samedi à Addis-Abeba.Par la même occasion, il a mis l'accent sur « l'importance d'une gestion consensuelle du processus de réforme, à travers notamment une approche basée sur l'appropriation par les Etats membres et l'examen exhaustif des propositions qui y sont contenues ». Il faut dire que Les Etats membres, à travers cette rencontre, veulent donner plus d'efficacité et de clarté à l'action de l'Union africaine en termes d'organisation, afin de la mettre au diapason des nouvelles réalités à l'échelle mondiale. C'est dans ce sens qu'à l'ouverture du sommet du NEPAD, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, a indiqué qu'il appuie la transformation de cette entité à vocation économique en Agence de développement africaine dans le cadre de la réforme du Nouveau partenariat. D'autre part, la parole a été donnée au nouveau président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa.En prenant la parole, il a rendu hommage à l'ancien président de son pays, Robert Mugabe, qu'il a qualifié de « grand panafricaniste », soulignant qu'il « se porte bien et les autorités prennent soin de lui ».

Aziza Mehdid

DÉNONÇANT LES ATTAQUES TERRORISTES AU SAHEL

Messahel plaide pour un retour au processus de paix au Mali

L'ALGÉRIE considère l'escalade terroriste au Mali, qui s'est traduite récemment par deux attentats meurtriers, comme une «fuite criminelle en avant» des terroristes qui tentent de «compromettre» la dynamique du processus de paix et de réconciliation du peuple malien. C'est en tout cas la déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali-Chérif «L'escalade terroriste, qui s'est traduite ces derniers jours par deux attentats meurtriers ayant ciblé jeudi un bus transportant des citoyens maliens et burkinabés, près de la ville malienne de Boni, à la frontière avec le Burkina Faso, et samedi un camp militaire au nord du Mali, est «une fuite criminelle» en avant des terroristes. Les acteurs de ces attentats, par leurs actions funestes et leurs agressions répétitives, tentent de compromettre la dynamique de paix et de réconciliation que l'ensemble du peuple malien appelle de ses vœux », a-t-on appris de l'APS. « Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes maliennes et burkinabés et réitérons notre solidarité avec les peuples et les gouvernements frères du Mali et du Burkina Faso », a ajouté M. Benali-Chérif. Dans le même ordre d'idées, le porte-parole du MAE a souligné que « L'Algérie, qui a payé un lourd tribut pour défaire le terrorisme, est convaincue que la résilience et la mobilisation du peuple et des forces de sécurité maliens finiront par venir à bout du terrorisme ainsi que ses alliés objectifs impliqués dans les réseaux du crime organisé et de trafics de tout genre ».

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui s'est prononcé vendredi sur la doctrine de l'Algérie à propos du dossier sécuritaire dans la région du Sahel, a indiqué que l''Algérie a sa propre doctrine en matière de paix et de sécurité, surtout qu'il s'agit de notre région. Il a estimé que les Maliens doivent s'approprier le processus de mise en œuvre de l'Accord d'Alger, soulignant que l'Algérie s'est « beaucoup » investie dans ce processus, relevant que les pays du Sahel doivent compter sur eux-mêmes en vue d'éradiquer le terrorisme. Et de poursuivre : «Nous nous sommes beaucoup investis dans le processus qui a mené aux accords d'Alger. Nous pensons, nous continuons à penser – d'ailleurs, tout comme pour ce qui est de la Libye –, que le problème concerne d'abord les Maliens, c'est-à-dire toutes les parties signataires.» Il a soutenu dans une déclaration accordée à Radio-France internationale (RFI) que les Maliens doivent s'approprier le processus de mise en œuvre des engagements qu'ils ont pris, relevant qu'ils sont en mesure de le faire.

A. M.

INDEMNISATIONS DES VICTIMES DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS

Une nouvelle proposition de la France

L'Algérie a reçu de nouvelles propositions de la part des autorités françaises au sujet des irradiés de Reggane, du nom de la première bombe atomique testée par la France en 1960.

Selon le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, il s'agit de l'indemnisation des victimes algériennes. Une rencontre mixte algéro- française aura lieu prochainement pour déterminer le montant de ces indemnités. La loi Morin de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien a connu depuis 2010 une application «poussive, loin des objectifs» que le législateur s'est assignés, a révélé un rapport du Sénat français rendu public il y a trois ans.

Trente deux dossiers algériens de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara ont été rejetés par la commission adhoc mise sur pied à la faveur de la loi Morin, car jugés «incompatibles» avec cette dernière. Ils ont été refusés au motif que les pathologies déclarées n'entrent pas dans le cadre de la loi.

Lors de sa visite d'Etat en Algérie en 2013,



l'ex-président français François Hollande avait déclaré que cette loi devait être appliquée «pleinement» : «Cette loi n'a certainement pas été appliquée avec la détermination nécessaire», avait-il estimé.

Le 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique, Gerboise bleue, dans le ciel de Reggane, en plein Sahara algérien; un désastre écologique et humain qui, 53 ans après, continue de provoquer des maladies dont des cancers radio-induits. A ce jour, aucune des victimes civiles de ces essais, suivies par d'autres jusqu'en 1966, n'a été reconnue comme telle. La construction du site de Reggane débute dès juillet 1957; la France y organisera, 3 ans plus tard, le plus grand et le plus dangereux essai nucléaire. En effet, cette première bombe atomique était d'une puissance de feu nucléaire dépassant les 450 kilotonnes, l'équivalent de trois bombes d'Hiroshima. L'essai ne fut pas le dernier, car la France a procédé à une série de 15 essais, entre 1960 et 1966. A l'époque, Reggane etait habité par une vingtaine de milliers de personnes. Les autorités coloniales affirmaient pourtant qu'il s'agissait d'une région inhabitée. De leur côté, les habitants parlent de dizaines de décès. En plus du cancer, le nombre de personnes aveugles ou atteintes de glaucome atteint des proportions effrayantes. Selon les habitants, des dizaines de personnes ont perdu la vue pendant les premières années qui ont suivi les essais, et des centaines d'autres se sont fait opérer en Algérie ou à l'étranger. De même, beaucoup de maladies chroniques des voies respiratoires, urologiques et des diarrhées chez les enfants ont été constatées. Les essais ont produit des changements violents tels que des déplacements de dunes de sable dans les zones souffrant d'érosion. De même, un appauvrissement de la faune et de la flore, avec la disparition de nombreux reptiles et d'oiseaux, y compris migrateurs.

Les essais réalisés à In Iker de 1961 à 1966 ont eu les mêmes effets, sinon plus dévastateurs que ceux de Reggane, causant la mort de nombreux algériens. C'est un désastre écologique et humain. Plusieurs associations se sont battues pour inciter la France à reconnaître les conséquences irréversibles des essais nucléaires. Abderrahman Lhbab, ingénieur chimiste et membre de l'Association algérienne du 13 février 1960, estime que la France «se trompe» en considérant que les victimes sont seulement celles qui ont travaillé sur le site. Le 13 juin 2010, un décret exécutif avait été promulgué en France en application de la loi Morin sur les conditions et modalités d'indemnisation des victimes des explosions et essais nucléaires français. Pourtant en 2013, sur 700 dossiers d'indemnisation qui ont été déposés, seuls 4 ont été jugés recevables!

Hocine Adryen

TIZI OUZOU

Grève générale des commerçants et des artisans ce mercredi

SUR APPEL du Collectif des organisations et associations professionnelles (COAP) de la wilaya de Tizi Ouzou, les commerçants et les artisans observeront, après-demain, une grève générale dans la wilaya de Tizi Ouzou. Une grève qui sera accompagnée d'un sit-in devant la CASNOS de Tizi Ouzou. Cette action de protestation a été décidée, hier, à l'issue de la réunion tenue au siège de l'UGCAA par les responsables de l'UGCAA (Union générale des commerçants et artisans algériens), de la CAME (Collectif d'appui à la microentreprise) et de la FNJE (Fédération nationale des jeunes entrepreneurs). Les trois organisations, à travers un communiqué, relèvent que cette action de protestation est décidée pour exiger le maintien du minimum à payer en matière de cotisations, soit un montant de 32 400, 00 DA tel qu'édicté par l'article 14 du décret exécutif 15/289, le remboursement des cotisants ayant payé un surplus, l'amélioration des prestations et l'arrêt des poursuites judiciaires prises à l'encontre de certains cotisants. « Nous, Collectif des organisations et associations professionnelles de la wilaya de Tizi Ouzou, poursuit le communiqué, constatons une persistance et une aggravation de la situation à travers des agissements répressifs, des redressements abusifs, des descentes punitives et la pratique du chantage, orchestrés par les services de la CASNOS de Tizi Ouzou. » Le COAP de la wilaya de Tizi Ouzou accuse enfin le directeur général de la CASNOS de ne pas avoir respecté les engagements qu'il a pris lors de la réunion tenue à Tizi Ouzou le 28 décembre 2016.

Notons enfin que les commerçants et artisans de la wilaya de Tizi Ouzou se plaignent, depuis longtemps, de cotiser plus que leurs confrères des autres wilayas du pays. Pour sa part, le DG de la CASNOS a apporté un démenti catégorique. « Il est complètement erroné de considérer que les commerçants et artisans tizi-ouziens payent plus que les autres commerçants et artisans du pays », a-t-il affirmé. Alors, qui dit vrai ?

Said Tissegouine

PRODUITS À L'IMPORTATION

Levée de la suspension dans deux ans

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a annoncé la levée du dispositif de suspension des 851 produits à l'importation dans deux ou trois ans, affirmant son remplacement par un nouveau dispositif d'encadrement du commerce extérieur basé essentiellement sur les tarifs douaniers. Le ministre a également parlé d'un nouveau système de subvention «ciblé» des produits de large consommation, mais sans donner plus de précisions sur les mécanismes à entreprendre.



«Tout au long de cette période, les marchandises concernées par la suspension à l'importation feraient l'objet d'un suivi permanent», a déclaré le ministre sur les ondes de la radio, en justifiant que ce gel momentané des importations est de redresser la balance commerciale, qui demeure déficitaire, et de promouvoir la production nationale.

Pour étayer ses propos, il a fait constater que l'ensemble des filières hors hydrocarbures présentent une balance commerciale déficitaire, en citant l'exemple de la filière boissons qui a importé entre 400 et 450 millions de dollars en 2017, contre 12 millions d'exportations. «Les investissement consentis en Algérie depuis des années tournent seulement entre 20% et 25% de leurs capacités du fait que les entreprises, qui interviennent en aval, ne recourent souvent pas aux produits et aux intrants fabriqués localement », a-t-il regretté.

Il a précisé par contre que les importations représentent 80% du chiffre d'affaires de l'industrie nationale, tout en soulignant la nécessité de faire des ajustements économiques visant à mieux intégrer l'économie domestique. Dans ce sens, a-t-il préconisé, le taux d'intégration national dans la filière du montage automobile en CKD/SKD doit monter en cadence pour freiner le niveau très élevé d'importation dans cette filière,

qui a atteint 1,7 milliard de dollars en 2017 et pourrait augmenter à 2 ou 3 milliards dans les prochaines années. Mais après la levée de la suspension à l'importation, le gouvernement envisage de recourir à un encadrement du commerce extérieur basé principalement sur l'instrument tarifaire, qui est «une pratique plus transparente que les suspensions qui sont de nature administrative», estime-t-il.

LE NOUVEAU SYSTÈME DE SUBVENTION CIBLÉ N'EST PAS ENCORE DÉFINI

Concernant les subventions, le ministre a affirmé que l'Etat est en train de subventionner indirectement l'importation, du fait que celles-ci passent par un système bancaire avec un taux de change qui ne reflète pas toujours sa véritable valeur. «La véritable valeur du dinar est probablement plus proche de celle du marché parallèle», a-t-il noté.

Toutefois, il estime que le recours au financement des importations par les moyens propres en devises de l'importateur est une solution «dangereuse» puisqu'elle encourage davantage le marché parallèle. En outre, le ministre a réaffirmé qu'une évaluation du système de subvention était en cours au niveau du gouvernement. «Nous sommes en train de travailler pour voir concrètement comment basculer d'un système de subvention généralisé vers un système ciblé qui nous permettra de mettre fin à cette incohérence qui contribue aux dérèglements observés dans le commerce extérieur» a-t-il indiqué. Il faut rappeler que les institutions internationales ont recommandé à l'Algérie de réviser son système de subvention qui concerne actuellement les dérivés céréaliers (le pain, la semoule, le couscous et les pâtes alimentaires), l'huile, le lait en sachet et le lait stérilisé demi-écrémé, le sucre et le concentré de tomate.

Z. M.

LE SCRUTIN DURERA UNE SEMAINE

Election des conseils interprofessionnels des filières agricoles à Médéa

ENTAMÉES hier sous la supervision de la direction des services agricoles et en collaboration avec la Chambre de l'agriculture, les élections des conseils interprofessionnels des filières agricoles vont se poursuivre durant cette semaine, en présence des représentants des agriculteurs, des partenaires et des opérateurs du secteur.

L'opération élective, qui a pour objectif de revitaliser les conseils professionnels tout en les élargissant à l'ensemble des filières, vient en application des orientations contenues dans une circulaire du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche.

Dans ce cadre, il a été demandé aux walis d'accompagner la mise en œuvre des conditions à même de permettre de garantir le succès de l'opération de création des conseils interprofessionnels des filières agricoles, a dit Nadhir Abrous, directeur des services agricoles de la wilaya de Médéa.

Et de préciser : «Le conseil interprofessionnel, qui comprend des opérateurs économiques et des institutions publiques, a pour principal rôle de constituer un espace d'échange et d'accompagnement de la filière afin d'assurer son développement et sa restructuration.»



«Un travail d'information a préalablement été mené en direction de tous les acteurs concernés en vue de la préparation de l'opération élective des conseils interprofessionnels à travers des rencontres de sensibilisation et d'explication qui ont touché l'ensemble des subdivisions de la wilaya», a-t-il ajouté.

Arrêtée en commun accord entre la direction des services agricoles et la Chambre de l'agriculture, la première séance de planning du déroulement des réunions des représentants des filières a eu lieu jeudi par la convocation des représentants de la filière de la tomate maraîchère et la tomate industrielle.

Ainsi, des invitations ont été envoyées à tous les partenaires, notamment les représentants de la Chambre de l'agriculture, de l'Union nationale des paysans algériens, des Instituts de vulgarisation et de soutien, des industriels producteurs et transformateurs, de la Direction du commerce et de l'Association de protection du consommateur.

Désormais, toutes les filières agricoles, notamment celles revêtant un caractère stratégique telles que les filières lait, tomate, oignon, pomme de terre, céréales (dont les légumes secs), arboriculture, viticulture, apiculture, viandes, huile d'olive, seront dotées de conseils interprofessionnels, a expliqué le directeur des services agricoles.

La supervision de son déroulement par l'administration du secteur afin d'assurer la transparence de l'opération élective ainsi que la représentativité du président élu de chaque filière, laquelle doit être authentifiée par un huissier de justice agréé et en présence de représentants d'institutions publiques.

Nabil B.

RETOUR SUR LA GRÈVE DES HUIT JOURS

Un tournant historique

L'Algérie se remémore, cette semaine, une étape importante dans la lutte armée contre le colonialisme français. La grève des huit jours (du 28 janvier au 4 février 1957) est lancée presque trois ans après le déclenchement du 1er novembre 1954.



Une action qui va surprendre les généraux français, lancés à coup de renforts pour mater une révolution qu'ils croyaient finie au lendemain de l'arrestation (en octobre 1956) de cinq des principaux chefs historiques. Mais c'était méconnaître la détermination de la Révolution qui connaissait chaque jour une adhésion grandissante à la fois à l'intérieur et sur le font diplomatique. C'est ainsi que le Front de libération nationale (FLN) appelait le peuple algérien à observer une grève générale en demandant à la population de rester chez elle pendant plus d'une semaine. Ainsi, la quasi-totalité des Algériens avait contribué à paralyser le pays. Les usines, les commerces, les écoles ou autres lieux d'extraction de minerais qui employaient les « indigènes » étaient sérieusement ébranlés par cette grève inattendue. Les choses étaient dites : le peuple appuie bel et bien le FLN dans le combat pour l'indépendance. L'ONU en tiendra immédiatement compte. Le 4 février 1957, la commission politique de l'ONU entamait son débat sur l'Algérie. Et dix jours plus tard, soit le 15 février, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait à l'unanimité la résolution suivante : «L'Assemblée générale, ayant entendu les déclarations des diverses délégations et discuté la question algérienne, considérant la situation en Algérie, qui cause beaucoup de souffrances et de pertes de vies humaines, exprime l'espoir que, dans un esprit de coopération, une solution pacifique, démocratique et juste sera trouvée par des moyens appropriés conformément à la Charte des Nations Unies». L'Assemblée générale ne considérant plus la question algérienne comme une « affaire intérieure française », une résolution votée par près d'une centaine de pays était une sorte de sursis pour le gouvernement français. Les observateurs de l'époque parlaient déjà d'un « préjugé favorable accordé au gouvernement français », et qu'un « espoir » d'une « solution politique pacifique serait trouvée », tout en précisant que celle-ci devrait être en conformité avec la Charte des Nations Unies. Un grand pas pour la révolution algérienne. Le premier jour de la grève, la capitale et les grands centres urbains, notamment Annaba, Oran, Constantine, Tizi-Ouzou, la Grande Kabylie, étaient paralysés. Personne n'était sorti de chez lui.

La direction du FLN avait mûrement réfléchi le déroulement de la grève. Les Algériens devaient s'approvisionner pour qu'ils ne manquent de rien pendant les 8 jours. « Des bons d'approvisionnements étaient remis aux familles pour se ravitailler chez les épiciers de proximité», affirme Dalila, qui n'est pas près d'oublier l'acharnement de l'armée française, sur l'indigène. «La division parachutiste de Massu avait bouclé toutes les portes de la capitale », témoigne pour sa part hadj Brahim, un septuagénaire natif de La Casbah. En guise de représailles, l'armée française arrachait les rideaux des commerçants, saccageait leurs magasins et jetait leurs marchandises par terre, ajoute notre interlocuteur.

Le gouvernement français voulait coûte que coûte briser cette grève afin de faire cesser les activités de la Révolution dans la capitale. Jacques Massu a été affecté quelques jours auparavant d'Egypte vers l'Algérie à la tête de la 10e division des parachutistes, épaulé par au moins 100 000 soldats. A cette époque, le FLN venait de subir des contrecoups qui ont failli le décapiter. Les moments de la guérilla étaient durs dans les maquis. Plusieurs chefs militaires, ceux-là même qui ont été à l'origine du déclenchement de la Révolution, étaient tombés en martyrs. La direction politique était traquée.

Les grands chefs étaient déjà en prison, suite au détournement de l'avion d'Air Maroc en octobre 1956. A son bord, il y avait les chefs historiques Mohamed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider, Mustapha Lacheraf et Ahmed Ben Bella. Quelques mois auparavant, le FLN a tenu le Congrès de la Soummam. Abane Ramdane, en parfait théoricien, voulait impliquer la population dans cette guerre de libération. Selon ses assertions, une révolution devrait être portée par toute une nation et non par des unités armées. Il fallait initier de nouvelles formes de résistances urbaines face au système colonialiste. Les commerçants et les fonctionnaires ainsi que les employés de l'administration et des entreprises ont été impliqués dans ce vaste mouvement populaire. Tout a commencé par une réunion tenue le 19 janvier 1957 par le Comité de coordination et d'exécution CCE. Ce jour-là, la date de déclenchement de la grève a été fixée ainsi que sa durée de huit jours. L'objectif visait à faire entendre la voix du peuple algérien à l'opinion internationale, notamment à l'ONU, à opérer la rupture définitive avec le système colonial et à faire valoir la détermination du peuple et son attachement à sa revendication principale : l'indépendance.

Amel Saïdi

COÏNCIDANT AVEC LA FÊTE NATIONALE DU COMMERÇANT ET DE L'ARTISANAT

Les commerçants de Ghardaïa se rappellent la grève des huit jours

LA WILAYA de Ghardaïa est considérée comme l'épicentre du commerce au niveau national, méritant amplement le privilège de célébrer la fête nationale du commerçant. Coïncidant avec le 28 janvier, le bureau de wilaya de Ghardaïa de l'Union nationale des commerçants et des artisans algériens a préféré fêter hier cet évènement dans ses propres locaux en présence des autorités locales et de plusieurs invités. Selon Mustapha Siousiou, le président de l'Union des commerçants de la wilaya de Ghardaïa et Bassaid Bahaddi, porte-parole de l'organisation que nous avons interrogés lors d'une émission spéciale organisée sur les ondes de la Radio locale, le programme de cette journée a comporté, outre les diverses interventions des autorités de wilaya et des autorités locales qui participeront aux commémorations, des conférences pédagogiques animées par un professeur et un commerçant à la retraite pour souligner la portée historique de la journée du 28 janvier 1957, et tracer l'itinéraire de l'organisation des commerçants parmi les organisations de masse de l'Algérie indépendante. Au terme des conférences, les intervenants ont cédé la parole aux commerçants qui ont participé à la lutte de libération nationale pour leur permettre, à leur tour, d'apporter leurs témoignages sur les conditions dans lesquelles évoluaient les commerçants musulmans de l'époque, soulignant la participation des commerçants, à l'échelle nationale, au soutien économique en faveur de notre glorieuse guerre de libération nationale. Ainsi, disent-ils, les commerçants-moudjahidine ont répondu présent à chaque appel du FLN. Rappelant que c'est durant cette mémorable journée du 28 janvier 1957 que l'ensemble des commerçants algériens avait baissé rideau et montré leur soutien inconditionnel à leurs frères qui combattaient sur les champs de bataille et mouraient pour la libération du pays.



En marge des débats qui ont suivi, les festivités de commémoration de cette journée héroïque ont été une occasion qui a marqué aussi cette journée de retrouvailles entre les anciens commerçants, compagnons de lutte, et entre la génération de l'époque et celle d'aujourd'hui. De nombreux invités et quelques anciens commerçants-moudjahidine ont été également honorés à cette occasion.

Aissa Hadj Daoud

L'EXÉCUTIF DE LA WILAYA PRÉSENTE SON BILAN

Bouira, leader national dans les viandes blanches

Bouira est devenue la première wilaya au niveau national dans la production des viandes blanches et la seconde en matière de production de miel. C'est ce qu'a fait savoir hier le wali de Bouira, Mustapha Limani, en exposant, devant le conseil de la wilaya, un bilan de 17 ans consacré aux secteurs de l'agriculture et de la formation professionnelle. Pour ce qui est du secteur de l'agriculture, les indicateurs relevés et présentés «clignotent».

En se référant au bilan, on peut avancer que les choses ont progressé, mais c'est la cadence de cette progression que les membres de l'exécutif de la wilaya ont tenté de décortiquer, espérant pouvoir y remédier. Ainsi, dans son intervention, Ganoun Djoudi, directeur des services agricoles (DSA), a présenté les principaux indicateurs du secteur. Dans un bilan chiffré concernant les réalisations accomplies pour la période allant de 2000 à 2017, il a évoqué et présenté les perspectives de son secteur pour les prochaines années. Toujours selon M. Djoudi, durant la période citée, le secteur a connu la mise en valeur de
3 500 hectares de terres agricoles. Une extension de pas moins de 4 000 hectares de périmètres irrigués et 270 kilomètres de pistes agricoles ont été ouverts. Toujours durant les mêmes années, la DSA a installé une capacité de stockage d'un volume de 147 000 m3. Les investissements consentis par l'Etat ont permis de porter la surface agricole utile (S.A.U) de la wilaya à 10 993 hectares, dont plus de 9 600 hectares irrigués. Concernant le volet de la croissance, Ganoun Djoudi a déclaré : «Ce volet a atteint le taux de 3,4%, pour une part de production agricole nationale de 4%. Le même responsable a fait savoir que concernant la production des viandes blanches, la wilaya de Bouira est le leader à l'échelle nationale. Pour ce qui est de la production du miel et des produits de la ruche, la wilaya est classée deuxième, tandis qu'elle est 7e pour la production de l'huile d'olive.



LE LAIT DE LA WILAYA EXPÉDIÉ AILLEURS

S'agissant des perspectives du secteur, le DSA a noté qu'il est prévu de réaliser une extension de 2 500 hectares de périmètres agricoles et de créer 103 000 m3 de nouvelles capacités de stockage. Lors de son intervention, le wali a regretté la non-implication des services des forêts, de ceux de l'hydraulique mais aussi des services vétérinaires dans la rédaction de l'exposé présenté par le DSA, car ces secteurs devraient travailler en étroite collaboration. Tout en fustigeant les services vétérinaires et les responsables de l'Office des terres agricoles (ONTA) qui n'étaient pas présents lors de ce conseil, le wali a fait la même remarque aux responsables des services de l'hydraulique et à ceux des forêts.

L'autre point soulevé par le wali, et non des moindres, a été le déficit en lait. Il s'est demandé pourquoi le lait collecté auprès des éleveurs de Bouira était-il expédié dans les laiteries des autres wilayas.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, la wilaya prévoit 4 030 places pédagogiques pour la session du mois de février prochain, dont 1 590 seront réservées aux inscrits pour la formation diplômante et
2 210 autres au profit des stagiaires pour une formation par l'apprentissage, ainsi qu'un quota de 230 places qui seront assurées par les établissements de formation privés agréés. Le point relevé par le directeur de la formation professionnelle, qui suscite l'engouement des jeunes, c'est la formation dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Pour ce qui est des autres secteurs, le tourisme et l'agriculture, sur lesquels les responsables veulent miser pour diversifier l'économie et faire face à la crise que connaît le pays depuis quelque temps, ils n'arrivent pas à intéresser et à attirer les jeunes. D'ailleurs, lors de ce conseil, le directeur de l'emploi a souligné dans son intervention que «dans le secteur de l'agriculture, les jeunes n'ont aucune envie de travailler. D'ailleurs, il n'y a aucune offre d'emploi au niveau des bureaux de l'ANEM».

Les entreprises du bâtiment ne cessent de se plaindre du manque de main-d'œuvre notamment les coffreurs, les plâtriers, les maçons, et ce malgré les promotions de diplômés dans les différents métiers du bâtiment formées chaque année. Pour ce qui est des spécialités nouvelles qui seront introduites dans les différents centres de formation pour la session du mois de février prochain, le directeur a annoncé que les nouveaux apprenants auront le choix entre conduite et moyens d'impression option flexo-helio, transformation du plastique usinage et usinage tour à commande numérique , conseiller de vente, conditionnement et contrôle des produits laitiers, achat et approvisionnement . A signaler qu'un nouvel institut sera ouvert lors de la session du mois de février. Il s'agit de l'institut de statut national de la formation professionnelle spécialisé dans la commune de M'chedallah. Celui-ci sera spécialisé dans le domaine des métiers du bâtiment et des travaux publics et accueillera les inscrits dans les formations de géomètre topographique et de conducteur de travaux publics. Il convient de noter qu'un autre institut d'enseignement professionnel sera ouvert au mois de septembre prochain à Bouira.

Taib Hocine

MÉDÉA

Les ingénieurs en génie civil et bâtiment élisent leurs représentants

C'EST en présence du président du Syndicat national des ingénieurs agréés en génie civil et bâtiment que se sont déroulées, avant-hier au Centre des loisirs scientifiques de Médéa, les élections de renouvellement des membres du bureau de wilaya du syndicat.

S'exprimant en marge de l'élection, Omar Hadjeras, président du Syndicat national des ingénieurs agréés en génie civil et bâtiment, a déclaré que sa présence est un témoignage d'encouragement aux représentants de la corporation, sachant que « Médéa compte un grand nombre de compétences à même de pouvoir émerger aussi bien au niveau national qu'international».

L'élection d'un bureau du syndicat est de nature à permettre à ses membres de représenter la corporation au sein des différentes instances locales et des administrations telles que l'OPGI, la direction de l'urbanisme et de la construction, celle du logement, et enfin le CTC.

Du fait de sa vocation, « le syndicat est beaucoup plus une organisation patronale qui a un rôle de suivi indirect des réalisations des projets de construction et celui d'intervenir en cas de constatation d'insuffisances, d'autant que la wilaya de Médéa est située dans une zone sismique et exposée aux vents».



Le président du syndicat a fait remarquer que la mauvaise qualité des constructions relevant du secteur privé peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes. Il a ainsi interpellé le délégué de wilaya, dont le rôle est de signaler tout vice de construction pouvant constituer un danger public. En sus de son rôle de conseil, «le Syndicat doit veiller au respect de la réglementation qui rend obligatoire l'assurance des constructions contre les risques et jouer un rôle de sensibilisation pour diffuser la culture du génie-civil chez le citoyen à la place de l'avis du maçon».

Nabil B.

CUEILLETTE D'OLIVES

16 millions de litres produits à Béjaïa

SELON les prévisions de la Chambre de l'agriculture, on attend à la fin de la cueillette d'olives une production de 18 millions de litres d'huile, voire un peu plus. Il convient de noter que la cueillette d'olives tend vers la fin. Elle est presque bouclée dans les communes de l'est de la wilaya et elle tend vers sa fin dans la basse vallée de la Soummam. Elle n'est, en revanche, qu'à sa moitié dans la haute vallée de la Soummam (Akbou, Seddouk, Ouzellaguène, Tazmalt, etc.), connue comme la région la plus prolifique en la matière. Ainsi, à la mi-janvier, la production d'huile d'olive était de l'ordre de 18,23 litres à l'hectare, ce qui correspond à 90 391,57 hectolitres, soit environ 16 millions de litres. Les prévisions en ce qui concerne le rendement par hectare sont de l'ordre de 17,99 litres et 20,02 litres par quintal. La tendance est pour le moment à la baisse par rapport à l'année passée, où on a tablé sur 21 millions de litres. Les agriculteurs oléiculteurs ont parcouru pas moins de 34 755,38 hectares de superficie sur les 50 022,13 ha qui sont en production, sachant que la wilaya dispose d'un total de 57 439,09 ha. Ils ont récolté 626 322,46 quintaux d'olives dont 495 918,9 quintaux ont été triturés. Pour l'olive de table, il est indiqué que 670 quintaux ont été récoltés durant la même période, dépassant ainsi les prévisions de production qui sont de 430 quintaux. En conclusion, la production d'huile d'olive était plus importante l'an dernier si l'on en croit les prévisions communiqués, mais cette baisse est due essentiellement aux variations climatiques, autrement dit les longues périodes de sécheresse connues durant les mois précédents et les feux de forêt enregistrés l'été dernier».

N. Bensalem.

JOE BIDEN SUR LES SANCTIONS ANTI-RUSSES

« J'ai ordonné aux chefs d'Etats européens de le faire !»

Encore de nouvelles sanctions s'abattent sur la Russie, dont le dernier volet ne date que de vendredi. Et, tandis que les mesures antirusses ne semblaient pas trop du goût de certains pays européens tels que la France ou l'Italie, l'ex-vice-Président américain Joe Biden explique comment les USA ont fait céder ces États.



Le nouveau train de sanctions du département du Trésor des États-Unis a ciblé plusieurs sociétés russes du secteur énergétique. En cela, des États européens dont l'Allemagne, la France et l'Italie se sentaient eux aussi ciblés par les sanctions antirusses, qui allaient à l'encontre du droit international «revêtant un caractère extraterritorial», avait dénoncé Berlin en 2017.

Intervenant au Council on Foreign Relations (CFR), think-tank américain, Joe Biden a précisé pourquoi les gouvernements de ces pays avaient tout de même dû consentir à ces mesures dans le passé. «Nous avons passé tellement de temps au téléphone pour nous assurer que personne, à l'époque, de [François] Hollande à [Matteo] Renzi, ne laisse tomber. Ils ne voulaient aucune forme de sanction contre la Russie. Cela avait des répercussions sur eux. En gros, [je leur ai dit que] c'était: "Vous devez le faire!"», a affirmé l'ancien vice-Président américain (2009-2017), ajoutant qu'heureusement «Merkel était assez forte à l'époque pour nous soutenir, à contrecœur, elle n'aimait pas cela non plus».

Alors que la situation en Ukraine et en Crimée constitue la raison officielle de l'imposition de toujours plus de mesures à l'encontre de la Russie, l'ex-vice-Président est revenu sur l'état des choses en Ukraine à l'époque, et surtout sur le problème de la corruption. Là, il s'est rendu à Kiev pour la 12 ou 13e fois pour annoncer la garantie d'un autre prêt d'un milliard de dollars: «Et j'avais obtenu l'engagement de Porochenko et de Iatseniouk qu'ils prendraient des mesures contre le procureur général. Et ils ne l'avaient pas fait. Ils ont dit qu'ils l'avaient fait», a-t-il raconté. À l'idée qu'elles n'allaient pas recevoir le prêt, les autorités ukrainiennes ne se sont pas réjouies.

Finalement, face au dernier avertissement de M. Biden, elles ont limogé le procureur général, mettant à sa place «quelqu'un de solide à l'époque. Plusieurs hauts responsables européens ont lancé des appels à revoir les sanctions antirusses afin de réduire l'effet néfaste sur les économies de leur pays. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a affirmé en août dernier que l'Union européenne devrait protéger ses intérêts si les États-Unis ne les prennent pas en compte dans le processus de renforcement des sanctions contre la Russie.

R. I.



NORD SYRIEN

Ankara affirme avoir éliminé 37 terroristes supplémentaires à Afrine

DEPUIS LE DÉBUT de l'opération Rameau d'olivier, l'armée turque a abattu 484 membres de «groupes terroristes», selon un communiqué obtenu par Sputnik.

Les forces aériennes turques ont éliminé 37 autres membres d'organisations terroristes lors de leur opération à Afrine en Syrie, a annoncé l'état-major turc dans un communiqué remis à Sputnik.

D'après ce document, les avions turcs ont frappé «des abris, des points de tir et des dépôts de munitions des organisations terroristes telles que le PYD, les YPG et Daech». Au total, 484 membres de «groupes terroristes» ont été éliminés depuis le début de l'opération militaire, selon la partie turque. L'agence Anadolu rapporte pour sa part que des combats acharnés se déroulent actuellement à proximité du mont Burseya, dans le nord-ouest de la région d'Afrine.

Le 20 janvier dernier, l'armée turque appuyée par les membres de l'Armée syrienne libre a lancé l'opération Rameau d'olivier contre les formations armées kurdes dans la région syrienne d'Afrine. Damas a condamné les actions turques à Afrine, tout en soulignant que la région était une partie intégrante de la Syrie.

Moscou a pour sa part appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et à respecter l'intégrité territoriale de la Syrie. Samedi, le Président turc Recep Tayyip Erdogan a fait savoir que son armée pourrait avancer jusqu'à la province d'Idlib, qui est actuellement contrôlée par l'opposition syrienne et les combattants du Front al-Nosra.

R. I.

COMMERCE TRANSATLANTIQUE

Trump estime que l'UE est «injuste» envers les USA

«L'UNION EUROPÉENNE a traité les États-Unis très injustement en matière commerciale», a déclaré Donald Trump, en ajoutant qu'il est difficile pour les produits américains de pénétrer sur le marché européen.

Le Président américain a évoqué dans une interview au Daily Mail les difficultés que rencontre son pays lorsqu'il s'agit de commercer avec l'Union européenne. «Vous savez, j'ai beaucoup de problèmes avec l'Union européenne. Je représente les États-Unis, c'est une situation très injuste. Nous ne pouvons pas y exporter nos produits.

C'est très, très dur», a dit Donald Trump. Il a également ajouté que bien qu'il soit difficile pour les produits américains de pénétrer sur le marché européen, les pays faisant partie de l'Union européenne envoient leurs produits aux USA «sans taxes, avec très peu de taxes», ce qui est en soi «très injuste».

«L'Union européenne a traité les États-Unis très injustement en matière commerciale», a-t-il poursuivi. Cependant, l'UE n'est pas la seule à avoir cette attitude «injuste» envers les USA, et M. Trump



«pourrait désigner beaucoup de pays qui le font» aussi. Par ailleurs, au plan militaire transatlantique, le Président américain Donald Trump a pointé samedi qu'il était injuste que les cotisations versées par les Américains à l'Otan soient beaucoup plus importantes que celles versées par les autres pays membres.

« Les autres pays membres de l'Alliance doivent payer plus.

Actuellement, les États-Unis paient beaucoup plus que n'importe quel autre pays. Et c'est injuste aussi bien à l'égard de l'Amérique que vis-à-vis des contributeurs américains », a déclaré Donald Trump, intervenant devant des militaires américains sur la base de Sigonella, en Italie.

Les propos du Président ont été retransmis par les principales chaînes de télévision du pays. Donald Trump a assuré que le travail dans ce sens était en cours. « Et je vous dis qu'au cours de l'année passée des changements étaient survenus. En fait, l'Otan commence à percevoir de l'argent de la part des pays qui font actuellement ce qu'ils n'avaient jamais fait auparavant », a poursuivi le Président.

« Nous voulons que tout soit juste à l'encontre des États-Unis. […] Nous serons tous plus sécurisés si tous [les pays de l'Otan, ndlr] paient ce qu'ils doivent », a souligné l'hôte de la Maison-Blanche.

R. I.

UNE NATION QUI ÉMERGE

L'Algérie prend le large malgré les fauteurs de trouble



Par Safy Benaissa

«Le renouveau politique et démocratique par un soulèvement de jeunes à l'instar de la France et de l'Europe qui auraient connu une prospérité pendant les trente glorieuses grâce au plan Marshall (?!) » écrit un journaliste, est un anachronisme, un appel « du pied » à l'aventurisme et un soulèvement vers l'inconnu auxquels nous invitent nos démocrates patentés.

Pour rappel, le plan Marshall est une aide économique lancée par le général Marshal en 1948 pour reconstruire l'Europe (pour faire court).

L'histoire universelle ne nous a à aucun moment, ni dans aucun pays, enseigné un changement radical dans les mœurs politiques et les conduites économiques après le changement d'un régime et encore moins au sein d'un même régime.

Les révolutions en Europe ont été les conséquences d'une domination monarchique et religieuse sans partage – qu'aucun pays africain n'a connu dans l'histoire contemporaine – qui ont été longues et sanglantes.

En considérant l'exemple français, la 1er République instaurée en 1792 après la Révolution de 1789 n'aura duré qu'une douzaine d'années. Réinstaurée en 1848 n'a duré que quatre années. Ce n'est qu'à partir de 1870 qu'elle se stabilisera en régime démocratique plus ou moins pérenne.

De plus, ces bouleversements sont le fait de forces sociales organisées représentant des classes dont les intérêts sont en contradiction avec ceux de ou des classes au pouvoir – le tiers-Etat (commerçants, artisans, classe ouvrière) versus la noblesse et le clergé pour le cas français-.

Depuis, l'évolution et l'amélioration des conditions socio-économiques et socioprofessionnelles sont les résultats de confrontations politiques entre formations politiques qui représentent les nouvelles classes d'une part, et les luttes et les revendications socio-professionnelles des syndicats d'autre part.

Il ne faut pas abuser le peuple algérien et l'entraîner dans une aventure antidémocratique, une mésaventure par une incitation à but corruptif -le trésor public est à partager au bénéfice de la collectivité nationale –.

« DE LA CORRUPTION DES PEUPLES » : MONTESQUIEU

Cet état d'esprit existait chez le peuple qui, après s'être émancipé d'un régime non démocratique, d'un maître, développe une ambition excessive.

Nous allons résumer les observations de Montesquieu sur la réaction du peuple britannique au XVII siècle après que Cromwell élimina la chambre des lords et le Roi.

« Le principe de la démocratie se corrompt, non seulement lorsqu'on perd l'esprit d'égalité, mais encore quand on prend l'esprit d'égalité extrême (dans le sens de l'excès) et que chacun veut être égal à ceux qu'il choisit pour commander.

Pour lors, le peuple ne pouvant souffrir le pouvoir même qu'il confie, veut tout faire par lui-même, délivrer pour le sénat, exécuter pour les magistrats, et dépouiller tous les juges. C'est l'intérêt particulier qui prime sur l'intérêt général.

Alors que la vertu politique est une soumission aux lois et à la patrie.

L'abus de l'égalité prôné par les démagogues -n'acceptant aucune discipline - , dicté par leur ambition, consiste à flatter l'égotisme du peuple en l'abusant, lui faire croire que la richesse nationale qui devait lui revenir, profite aux gouvernants, encourageant encore plus, par cette tromperie, sa paresse à s'engager dans son devoir de citoyen, de participer à la production nationale.

Cette tentative de corrompre le peuple vise à l'impliquer pour renverser l'Etat sans être conscient de la nature du pouvoir qu'il va se donner. Soit c'est la confusion qui s'ensuivra et deviendra ingérable, soit contribuera à se donner un régime autoritaire.

L'esprit d'égalité extrême ne peut conduire qu'au despotisme, même éclairé ».

NOS NOUVEAUX DÉMAGOGUES

Plus de trois siècles après, ces pratiques se sont développées chez nous dans un nouveau contexte, après l'ouverture démocratique.

Plus les nouvelles lois libèrent les initiatives et accordent plus de liberté et de droits, aussitôt elles seront remises en cause sans les avoir éprouvées, pour en réclamer d'autres édictées ailleurs, pour les transposer, sans en avoir étudié leurs connectivité avec la réalité sociale algérienne.

Cette liberté démocratique revendiquée, sublimée, est devenue un objet de toutes les avidités. Ce qui était « vertu devient rigueur, la règle devient une contrainte, la prudence devient crainte». La participation de tous contribuait au bien public, maintenant ce sont les biens publics qui sont convoités par les particuliers.





Les libertés publiques consacrées par la constitution et les lois de la République, telles les libertés d'expression et de la presse, pour que chaque citoyen exprime son opinion sur ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses et critique objectivement les décisions et les orientations politiques et socioéconomiques des institutions étatiques, ont été contournés, profitant de cette opportunité pour bafouer l'Etat et remettre en question les institutions, la société et les dispositions légales qui la régissent, les rapports entre les agents économiques enfin tout ce qui préside au fonctionnement normal d'une formation sociale, sans formuler ou proposer des alternatives aux mesures prises dans l'intérêt de la collectivité nationale, si ce n'est user de la formule fourre-tout « les standards internationaux ».

Les principaux véhicules de ces stigmatisations sont les journaux de « l'opposition tous azimuts ».

L'opposition politique est un droit reconnu. Mais elle doit être contradictoire et argumentée. Elle peut objecter des propositions conséquentes, propres à adhérer l'opinion -et non à la tromper-.

Les médias qui relayent ces informations ne sont pas neutres.

Il est notoire que les mass médias des grandes démocraties se livrent à une propagande qui sert les intérêts du grand patronat qui les contrôle en leur assurant les financements, tout en plaçant leurs représentants pour orienter l'information. Cette intervention est subtile. Elle passe par la sélection de journalistes qui ont intériorisé la ligne éditoriale conforme à la ligne politique des bailleurs de fonds.

La grande expérience de cette presse dans la communication et l'information pour influencer l'opinion a aiguisé la qualité expressive, dans ses formulations, de la ligne politique en faveur de la représentation qu'ils ont ou qu'ils font de la réalité sociale.

Existe également en occident, une presse partisane qui milite et défend les idées politiques et la vision économique de leur formation politique.

C'est une forme de presse qui s'assume. Elle critique les choix économiques, la politique sociale de la majorité parlementaire et du gouvernement qui en est issu, et défend les intérêts des classes qu'elle représente – à quelques rares divergences la politique étrangère est consensuelle –. Son opposition à la politique gouvernementale est traduite par une alternative politique, par la proposition de mesures socio politico-économiques qui l'engagent et qui l'exposent à la contre critique, soit du parti au pouvoir, soit des autres partis, offrant aux citoyens un large éventail de programmes politiques, commentés et expliqués pour les convaincre par leurs propositions au risque de ne pas répondre à leur attente sur les plans socioéconomiques et culturels et d'être récusés.

Ce tour d'horizon sur le rôle et la place des médias au sein de vieilles démocraties, nous permet de faire une approche comparative avec une certaine presse algérienne qui se définit comme une presse indépendante.

Ces journaux nés, à la faveur de l'ouverture démocratique qu'avait consacrée la constitution de 1989 et les réformes qui ont suivi, se sont autonomisés au fil du temps et ont noué des alliances politiques – informelles – et financières avec certains opérateurs économiques (tout en affichant une ingratitude jusqu'à nier le soutient de l'Etat, particulièrement sur le plan financier).

Ils se distinguent par leur opposition frontale avec l'Etat algérien dans toutes les dispositions légales ou réglementaires à caractère politico-économique ou social, quel qu'en soit leur portée sur la vie sociale. Tout ce qu'initie l'Etat et ses démembrements, essuie leurs critiques négatives, appuyées par des avis éclairés d' « experts » politiquement correctes ou de voies autorisées (?) ou de sources anonymes (sans commentaire) sans nous éclairer par des solutions réalistes et réalisables par nos capacités locales sinon par des méthodes « universelles» (!?) phrases stéréotypées dénuées de toute originalité.

Aux fins de se rallier l'opposition -toutes tendances confondues- ils prennent « fait et cause » de toutes leurs récriminations, de toutes leurs revendications -légitimes ou pas – en les amplifiant.Au nom de la liberté d'expression, toutes les insanités, les inepties, les amalgames sont publiés sans effronterie, pourvu que ça participe à casser du « pouvoir » et, plus irresponsable à noircir l'Etat algérien, tout en l'accusant -sans ironie – de brimer la parole. Quel paradoxe !

Cette inimitié envers leur état – apparemment gratuite – nous interroge (sachant qu'ils répondront par la phrase usité « vous n'avez pas le monopole du nationalisme »). Ils veulent, contre tout bon sens, faire admettre que leur liberté de penser et de s'exprimer les autorise à tout critiquer -de façon défavorable et malveillante – même par la médisance et le dénigrement, l'Etat et ses représentants.

(Suivra)

ANIMATION CULTURELLE À LA FONDATION AHMED ET RABAH ASSELAH

Ali Hadj Tahar fait revivre les pages sublimes de notre poésie

Le Pr Hocine Asselah, à la tête de la fondatiion Ahmed et Rabah Asselah, a inscrit ce samedi dans son agenda d'animation culturelle en son siège Bd Zirout Youcef, une remarquable conférence de l'écrivain, poète et homme des médias, Ali Hadj Tahar. Cette rencontre débat a eu pour thème le livre écrit par cet auteur aves pour titre, encyclopédie de la poésie de langue française de 1930 à 2008. Un auditoire de qualité était présent avec des noms, tels que Mgr Henri Tessier, archevêque d'Alger, Mustapha Bouamama, directeur de l'école supérieure des beaux arts, le moudjahida Annie Steiner, héroine de la guerre de libération nationale.

La poésie nationale, pourtant une arme redoutable de combat et de résistance contre le colonialisme et aussi une profonde émanation du cœur et de l'esprit, reste le parent pauvre de la culture algérienne. C'est ce qu'a souligné Ali HadjTahar dans son intervention.Pire encore, pour écrire son très volumineux ouvrage en deux tomes et qui a paru aux éditions Dalimen, il a éprouvé d'énormes difficulités dans ses recherces, constatant le déficit malheureux et la pauvreté de nos bibliothèques en matière de livres en poésie. Il a eu cependant la chance de pouvoir se documenter dans les encyclopédies biographiques écrites par Achour Cheurfi, écrivain, journaliste et actuellement à la tête du quotidien national El Moudjahid. Comme pour rattraper ce déplorable déficit en matière d'intérêt porté à la poésie nationale, Ali Hadj Tahar a fait une œuvre monumentale par ses livres pour réhabiliter cette noble discipline littéraire, un outil magique pour l'expression des âmes, des sentiments, et aussi des idées élevées dans des domaines clés de l'existence humaine comme la justice, la liberté, la défense de l'identité, la lutte contre l'intolérance et l'obscurantisme. Ali Hadj Tahar, dans cette voie, n' a pas seulement étudié et cité nos grands poètes mais s'est efforcé de rechercher des noms inconnus, recelant cependant des dons et des talents redoutables dans l'art poétique.

Il faudrait consulter ses ouvrages, toujours actuels plus que jamais, bien que publiés en 2009, pour constater leur nombre impressionnant. Ali Hadj



Tahar y donne le maximum de détails sur leur vie, sur leur parcours littéraire, sans omettre de citer, bien sûr, des extraits de leurs poèmes. On y découvre aussi des incidences heureuses souvent inattendues. Ainsi des grands scientifiques dans la recherche de l'identité comme Mouloud Mammeri, est aussi poète et ses œuvres sont citées. De même pour Abrous Outodert, un professionnel hors pair dans la presse nationale qui a écrit des poèmes de hautes tendresses. Ali Hadj Tahar veut aussi faire revivre de talentueux poètes passés dans l'oubli, à l'image de Taous et Jean Amrouche ainsi que Sénac. A propos de ce de ce dernier, Annie Steiger a intervenu pour lui rendre hommage en demandant qu'il soit plus présent dans la scène culturelle nationale Mgr Henri Tessier a également intervenu pour citer des poètes européens d'Algérie qui ont pris pour cause l'identité et la résistance algérienne. L e Pr Hocine Asselah se propose, dans son calendrier d'animation culturelle d'inscrire ces poètes oubliés contribuant à les faire revivre, démontrant ainsi, leur apport précieux en faveur de la culture nationale.

Kamel Cheriti

1er ALBUM DE LA TROUPE FÉMININE LEMMA

Sauvegarde d'un patrimoine de la Saoura

DÉDIÉ aux chants et musiques féminins de la région de la Saoura en Algérie, le premier album de la troupe Lemma sera distribué dès le samedi 03 février.

Au titre éponyme Lemma, ce premier opus comprend les variantes féminines des genres tawassoul, un dérivé local du chant et musique melhoun, zefani, chants propres aux femmes de la Saoura, diwane, hadra et haidouss. Les compositions sont reprises avec une instrumentation traditionnelle dont le goumbri joué uniquement par Hasna Al Bacharia, le tout servi par les artistes-femmes de l'ensemble musical Lemma dont la sublime voix de Souad Asla. Cette artiste a précisé que « cet album, fruit des recherches dans le patrimoine des chants et musiques de femmes entreprises par les onze femmes de cette région du sud-ouest du pays qui composent la troupe Lemma dont la diva du diwane Hasna El Bacharia, est un acte artistique de sauvegarde et de pérennisation d'un important pan des traditions lyriques féminines de la Saoura, qu'a pu concrétiser cette formation artistique et culturelle », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Souad Asla a affirmé que « ce premier album intervient après plus de trois années d'efforts dont une résidence artistique à Taghit, il est produit par l'Office national des droits d'auteurs et



droits voisins qui a mis en 2017 les moyens techniques nécessaires à la disposition de Lemma pour la réalisation des différentes phases des seize morceaux de chants et musiques féminine de cette région ». Les paroles des seize chansons marquent plusieurs générations de femmes et hommes de la Saoura, avides de beaux textes mettant en valeur le vivre ensemble, l'entraide, la solidarité et l'amour de son prochain et des louanges à Dieu et à son prophète Mohamed. Cet album permettra aussi à Lemma de renforcer ses travaux de recherches sur le patrimoine musical féminin de la Saoura, il contribuera à sa préservation à jamais de la déperdition, selon des chercheurs locaux dans le patrimoine culturel et des musiciens. Pour Souad Asla, « ce patrimoine poétique et musical des femmes de la Saoura comporte aussi d'autres expressions chantées lors de mariages et autres fêtes traditionnelles, il narre toute une partie de l'histoire sociale et culturelle de cette région du pays ». Elle a expliqué que « ma démarche et celle de notre groupe Lemma, dont la création a pu avoir lieu grâce à l'aide de Mme Boughazi Rabiaa et son association féminine culturelle pour la revivification du style patrimonial, à qui l'on doit plusieurs activités et réalisations dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel de la wilaya de Bechar, est de contribuer à la mise en valeur artistique de ce même patrimoine ». Ce premier album, plus que symbolique, auquel elle souhaite un « franc succès », démontre une fois de plus que le travail de collecte et d'enregistrement, effectué par les femmes-membres de cette troupe, est une preuve d'une réelle contribution des femmes à rendre durable une partie des traditions musicales du Sud-ouest d'Algérie.

R. C

SORTIR

CINEMA
Festival du cinéma latino-américain. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Ouverture, aujourd'hui, lundi 29 janvier, avec Sintiendo a Piazzolla de Pablo Rho d'Argentine. Puis, chaque jeudi un film jusqu'au 15 mars. Gente de bien de Franco Lolli de Colombie. Carne de Perro de Fernando Guzzoni du Chili. Kangamba de Regelio Paris de Cuba. El Juego Sucio de Nitsy Grau de l'Equateur). Café de Hatuey Viveros du Mexique. De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos du Pérou. Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

GALERIE
Inauguration de la galerie d'art Bensemmane. Le vendredi 02 février. 18h. Saïd-Hamdine, Alger. Exposition des artistes peintres Souhila Belbahar, Djahida Houadef, Amor Driss Dokman, Samia Choukhal, Salim Ouarab, Fethi Benouniche. Contact: 0698 97 81 81.

PHOTO
Journées de la photographie à Oran. Du jeudi 1er au samedi 03 février. Expositions, ateliers, conférences, shows dans plusieurs espaces de la ville. Voir le programme dans facebook/ISOclub.oran.

POESIE
Rencontres poétiques Silence, on déclame ! Samedi 03 février. 13h. Un rendez-vous mensuel à la Maison d'Ali, Tizi Rached (wilaya de Tizi Ouzou). Textes en tamazight, arabe et français autour du thème La liberté sur fonds musical.

CASBAH
Exposition Artisans de la Casbah. Du lundi 05 au mercredi 28 février. Institut Cervantes d'Alger. Un hommage à ces artisans de la vieille Cité d'Alger dont les objets font partie du paysage quotidien et familier des maisons des Algériens.

IMAGE
Yasmine Lallem expose Alger, ville de tous les contrastes jusqu'au mardi 06 février. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

PATRIMOINE
Conférence Le patrimoine paysager d'Alger entre histoire et conservation: cas du jardin de Prague (ex-Marengo) par Mohamed Abdelaziz Metallaoui, architecte et conservateur des monuments historiques. Le samedi 10 février.
11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

HOMMAGE
Conférence Aurès 1935-1940/Alger 1954-1962: Germaine Tillion, de l'observation à l'engagement par l'historien Christian Phéline. Le samedi 17 février. 16h30. Institut français d'Alger. Ethnologue et résistante, Germaine Tillion (1907-2008) est une grande figure française du combat contre l'injustice et pour la dignité humaine.

DESSIN
1er Salon du dessin. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger jusqu'au lundi 05 mars. 21 artistes d'Algérie exposent Dessinez vos desseins. Le dessin, un savoir fondamental dans la création et l'histoire de l'art.

CONSERVATION
L'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (Dar essouf, Casbah d'Alger) annonce le lancement d'un master professionnel en conservation pour septembre 2018. Deux années d'études pour diplômé de premier cycle (licence). Consulter :
encrbc-dz.com

SELON L'OMS

Les césariennes trop rares ou trop courantes selon les pays

Les naissances par césarienne sont trop rares dans certains pays, surtout en Afrique, et trop courantes dans d'autres, par exemple en Amérique latine, ont observé des chercheurs dans une étude pilotée par l'OMS et publiée.

Cette étude publiée par la revue médicale BMJ, et coordonnée par l'Organisation mondiale de la santé, porte sur 72 pays lors de la période 2010-2014. Elle exclut les plus riches de la planète.

"Il y avait de larges inégalités entre les pays, avec des taux nationaux de césariennes variant de 0,6% au Soudan du Sud à 58,9% en République dominicaine", ont indiqué les auteurs.

En Afrique subsaharienne, la césarienne est très peu pratiquée, par exemple au Tchad (1,5% des naissances), au Burkina Faso (2,1%) en Côte d'Ivoire (3,1%) ou en République démocratique du Congo (5,5%).

Elle est très pratiquée dans des pays comme l'Egypte (55,5%), l'Argentine (43,1%) ou la Colombie (36,9%).

Globalement, plus les femmes sont pauvres, plus elles accouchent par voie basse.

Les césariennes sont plus répandues "chez les sous-groupes plus aisés, ce qui indique souvent qu'on en abuse".



Dans beaucoup de pays, les inégalités sociales se traduisent directement dans le type d'accouchement. En République dominicaine par exemple, parmi les 20% de femmes les plus riches, 81% accouchent par césarienne. Parmi les 20% les moins riches, elles ne sont que 41%.

Les raisons de ces écarts sont "complexes", d'après les auteurs.

Là où les césariennes sont trop rares, cela semble dû à "une pénurie de personnel médical qualifié et d'infrastructures de santé, des coûts pour la parturiente, ou des croyances culturelles sur la valeur et les dangers d'une césarienne".

Là où elles sont trop fréquentes, les auteurs évoquent de nombreux facteurs, structurels (comme les incitations financières ou la peur des risques juridiques) ou personnels (crainte de la douleur, des séquelles, questions de statut social). D'après l'OMS, un taux normal de césariennes, d'un point de vue médical, se situe entre 10 et 15%.

Dégel de certains projets programmés selon les besoins de chaque région

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a affirmé à Alger, que le dégel de certains projets programmés du secteur se fera selon les besoins et exigences de chaque région du pays.

Répondant aux questions d'un député de la wilaya de Souk Ahras lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que le ministère était sur le point d'établir une nouvelle carte nationale de santé répondant aux besoins de la population, les indicateurs nationaux et régionaux et les spécificités de chaque région, indiquant que le gouvernement avait décidé de "procéder au dégel de certains projets programmés du secteur selon les priorités de chaque région".

A la wilaya de Souk Ahras où plusieurs projets programmés avaient été gelés, M. Hasbellaoui a précisé que "les établissements équipés répondent suffisamment aux besoins des citoyens de cette région", ajoutant que le ministère "est sur le point de réexaminer les projets programmés au niveau national, pour leur relance selon les besoins de chaque région".

Le ministère "accorde un intérêt soutenu à la formation des ressources humaines pour combler le déficit accusé dans ce domaine", a-t-il rappelé.

A une autre question posée par un député de la wilaya de Chlef concernant le manque de sages-femmes, le ministre a reconnu ce déficit, l'expliquant par le départ à la retraite anticipée de près de 56 sages-femmes.

"Ce manque sera comblé progressivement aux prochaines sorties de promotions", a-t-il rassuré.

Le secteur "a souffert du gel de la formation du personnel paramédical pendant plusieurs années", a regretté le ministre, ajoutant que le déficit enregistré est dû à "la durée de la formation sanctionnée par une licence, attribuée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique au niveau d'instituts nationaux supérieurs".

Dans le même contexte, le ministre a affirmé que les personnels des établissements hospitaliers de la wilaya de Chlef seront renforcés annuellement par 10 sages-femmes pour combler le déficit, ajoutant que ce problème "sera définitivement réglé dans le cadre du programme relatif à la santé de la mère et de l'enfant, qui a été soumis dernièrement au gouvernement qui s'apprête à mettre en place une commission sectorielle avec les partenaires sociaux, en vue de trouver des solutions urgentes pour l'amélioration de la qualité des soins".

SCHIZOPHRÉNIE :

l'intérêt de la vitamine B

EN COMPLÉMENT du traitement par médicaments (antipsychotiques), un supplément de vitamine B contribue à soulager les symptômes des patients souffrant de schizophrénie.

Cette équipe britannique (université de Manchester) a réalisé une méta-analyse d'une vingtaine d'études consacrées à l'efficacité des suppléments de vitamines et de minéraux dans la prise en charge de la schizophrénie. Les auteurs indiquent d'abord que pris isolément, les résultats de ces travaux aboutissent à des conclusions divergentes. Toutefois, lorsqu'ils sont analysés dans leur globalité, il apparaît qu'en appui des traitements standards (dont les médicaments), des doses élevées de vitamine B (en particulier les vitamines B6, B8 et B12) peuvent réduire de manière « significative » les symptômes psychiatriques de ce trouble mental, davantage en tout cas que les traitements classiques seuls.

L'effet le plus marqué est observé lorsque la vitamine B est administrée tôt (au début de la maladie), même si elle manifeste aussi une efficacité contre les symptômes résiduels (persistance au long cours). Les patients présentant un déficit nutritionnel en tirent un bénéfice accru. Les chercheurs indiquent que d'autres travaux sont nécessaires pour comprendre le mode d'action des nutriments dans ce contexte, par quelles voies ils améliorent la santé mentale et le fonctionnement cérébral.

Rendez-vous scientifique

-6e journée de cardiologie pédiatrique le 9 février à Oran

Plus de 300 spécialistes en pédiatrie et cardiologie prendront part à la 6ème journée de cardiologie pédiatrique prévue le 9 février prochain à Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs.

S'inscrivant dans le cadre de la formation continue, cette rencontre scientifique internationale, initiée par la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), regroupera des spécialistes algériens et français qui aborderont les malformations cardiaques graves de l'enfant (cardiopathies uni-ventriculaires).

Il s'agit là d'un sujet en constante évolution, d'un groupe très hétéroclite de malformations cardiaques de plus en plus répondu chez les enfants, a-t-on souligné de même source.

Des spécialistes nationaux et internationaux vont décortiquer le sujet, en insistant d'abord sur les fondamentaux (embryologie, anatomie et épidémiologie des ventricules uniques), en plus de mettre le point sur la prise en charge complexe et individualisée de ces malformations graves.

Des experts de l'hôpital de la Timone de Marseille (France) prendront part à cette rencontre et feront bénéficier leurs confrères algériens et principalement les futurs médecins de leurs expériences plus avancées en la matière, a-t-on noté.

Plusieurs communications sont prévues pour l'occasion abordant, entre autres, l'épidémiologie des cœurs uni-ventriculaires, l'anatomie des principales cardiopathies uni-ventriculaires et le suivi des cœurs uni-ventriculaires opérés.

-Congrès Franco-Algérien de Cancérologie Gynécologique - 6 et 7 janvier 2018 à Oran

-3ème Conférence Internationale d'Infectiologie d'Oran - 26 au 28 janvier 2018 à Oran

-7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ,DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BIR MOURAD RAIS
24, AVENUE DES TROIS FRERES BOUADOU BIR MOURAD RAIS, ALGER

AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION

L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BIR MOURAD RAIS MET EN VENTE PAR VOIE D'ADJUDICATION AU PLUS OFFRANT , SUR SOUMISSIONS CACHETEES, DES LOCAUX A USAGE DE COMMERCES AU NIVEAU DES PROJETS :

-850 LOGEMENTS SOCIAUX PARTICIPATIFS AVEC COMMERCES ET SERVICES INTEGRES SIS A ROUIBA AU LIEU DIT EL MERDJA .
-300 LOGEMENTS SOCIAUX PARTICIPATIFS AVEC COMMERCES INTEGRES SIS A ROUIBA AU LIEU DIT EL MERDJA .

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR LE PRESENT AVIS SONT INVITES A RETIRER LE CAHIER DES CHARGES AU NIVEAU DE LA DIRECTION GENERALE SIS 24,AVENUE DES TROIS FRERES BOUADOU BIR MOURAD RAIS CONTRE PAIEMENT DE 3 000,00 DA NON REMBOURSABLES.

LA DUREE DE PREPARATION DES OFFRES EST FIXE A TRENTE (30) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PUBLICATION DU PRESENT AVIS D'ADJUDICATION DANS LA PRESSE,LE JOUR ET L'HEURE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES CORRESPONDENT AU DERNIER JOUR OUVRABLE DE LA DUREE DE PREPARATION DES OFFRES A 12H00.
LES SOUMISSIONNAIRES SONT CORDIALEMENT INVITES A ASSISTER A LA SEANCE D'OUVERTURE ET DE SELECTION DES SOUMISSIONS QUI SE DEROULERA LE MEME JOUR CORRESPONDANT A LA DATE DE DEPOT DES OFFRES A 13H30.

LE MONTANT DE LA CAUTION EST:
- RESTITUE DANS UN DELAI N'EXEDANT PAS QUARANTE CINQ (45) JOURS A COMPTER DE LA DATE DE DEPOT DE LA DEMANDE DE RESTITUTION DE LA CAUTION DANS LE CAS OU LA SOUMISSION N'A PAS ETE RETENUE.
- NON RESTITUE AU CAS OU LE SOUMISSIONNAIRE RETENU SE DESISTE DE CETTE ACQUISITION OU NE SE PRESENTE PAS POUR LE RETRAIT DE L'ORDRE DE VERSEMENT OU NE PAIE PAS LE PRIX DE VENTE DU LOCAL DANS LES DELAIS REQUIS.

LES SOUMISSIONNAIRES RESTERONT LIES PAR LEUR OFFRE POUR UNE DUREE DE SOIXANTE(60)JOURS A COMPTER DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS.

1-PROJET :850 LOGEMENTS SOCIAUX PARTICIPATIFS AVEC COMMERCES ET SERVICES INTEGRES SIS A ROUIBA AU LIEU DIT EL MERDJA:

ILOT	BAT	Local N°	Local Surface (m²)	Montant mise à prix (HT)
ILOT N°01	1	2	31,52	8 195 200,00
		3	27,37	7 116 200,00
		7	22,92	5 959 200,00
	2	3	27,37	7 116 200,00
		5	27,37	7 116 200,00
	3	1	22,92	5 959 200,00
		2	31,52	8 195 200,00
		3	27,37	7 116 200,00
	4	1	22,92	5 959 200,00
		5	27,37	7 116 200,00
		6	31,52	8 195 200,00
		7	22,92	5 959 200,00
	5	1	22,92	5 959 200,00
		2	31,52	8 195 200,00
		4	16,66	4 331 600,00
		5	27,37	7 116 200,00
ILOT N°03	14	2	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	15	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	16	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
	17	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	18	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		4	16,66	3 831 800,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	19	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		4	16,66	3 831 800,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
ILOT N°04	26	3	27,37	6 295 100,00
	27	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	28	3	27,37	6 295 100,00
	29	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	30	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	31	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		4	16,66	3 831 800,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
ILOT N°05	32	1	16,66	3 831 800,00
	37	1	16,66	3 831 800,00
	38	1	16,66	3 831 800,00

2-PROJET :300 LOGEMENTS SOCIAUX PARTICIPATIFS AVEC COMMERCES INTEGRES SIS A ROUIBA AU LIEU DIT EL MERDJA:

ILOT	BAT	Local N°	Local Surface (m²)	Montant mise à prix (HT)
ILOT N°01	1	1	16,66	3 831 800,00
	2	1	16,66	3 831 800,00
	3	1	18,98	4 365 400,00
ILOT N°02	10	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,55	7 256 500,00
		3	26,69	6 138 700,00
		5	31,51	7 247 300,00
		6	27,26	6 269 800,00
		7	18,98	4 365 400,00
	11	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		4	16,66	3 831 800,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00
	12	1	22,92	5 271 600,00
		2	31,52	7 249 600,00
		3	27,37	6 295 100,00
		4	16,66	3 831 800,00
		5	27,37	6 295 100,00
		6	31,52	7 249 600,00
		7	22,92	5 271 600,00

Le Jeune Indépendant du 29/01/2018/ ANEP N° 802 544

CROSS COUNTRY CHERDIOUI SAÏD

Les athlètes étrangers dominent les courses séniors

LES ATHLÈTES africains ont dominé, samedi, la 34ème édition du challenge international Cherdioui Saïd de Cross-country, qui s'est déroulé à Fréha, à une trentaine de Kilomètre à l'est de Tizi-Ouzou dans des conditions climatiques plutôt favorables marquées par une bruine. Dans la catégorie sénior hommes, les athlètes kényans et éthiopiens se sont partagés les premières places du podium. La première ayant été remportée par le Kenyan Kibet Micahel, suivi par l'Ethiopien Fana Zewdu Abébé.
Le Kenyan Kiplagat Isaac Kimutai complète le podium. Chez les dames la première place a été remportée par l'Ethiopienne Menguistu Tersit Desalegn, devançant dans l'ordre les deux Kényanes, respectivement Kpchumba Amily Chibet et Chemnung Loice. Trois athlètes de l'équipe de la protection civile d'Alger (ASAPC) ont réussi à se classer dans cette catégorie marquée par une compétition d'un bon niveau, il s'agit de Senani Riham (4eme), Chennah Ryma (5eme) et Benderbal Malika (6eme).
D'autre part, les athlètes de Tizi-Ouzou (CSJA et JSA) ont dominé la compétition dans les catégories écoles garçons et filles en raflant la quasi totalité des courses, alors que les athlètes de Bordj Bou Arreridj (NCBBA et OBBA), connus pour leurs belles performances ont brillé dans la catégorie cadets filles en remportant les trois premières places, la quatrième place dans cette catégorie étant arrachée par Saidani Rima de ARB Aokas (Bejaia).
Cette 34ème édition du cross country Cherdioui Saïd, en hommage à Bachir Belkacem vice-président de la ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou décédé lors des préparatifs de la 8eme édition de ce challenge, a été marquée par la participation de 1979 coureurs issus de 148 clubs et 23 wilayas.
21 athlètes de 8 pays étrangers à savoir la Tunisie, le Maroc, le Kenya, l'Ethiopie, la France, le Portugal et le Burkina Faso, ont pris part à cette compétition.
Cette édition a été rehaussée par la présence de l'ancien champion olympique Nourredine Morecli, qui dans les années 1980 avait participé à ce challenge.
L'ancien champion olympique a souhaité que le jeune s'intéressent davantage à ce sport et que les autorités mettent les conditions nécessaires pour sa promotion afin de lui redonner ses lettres de noblesse et pour que l'Algérie puisse retrouver son aura dans les compétitions internationales. **APS**

JAJ-2018

Le gouvernement accorde 70 mds USD au Comité d'organisation

Le gouvernement algérien a accordé 70 millions de dollars au Comité d'organisation des 3es Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet prochain en Algérie, a annoncé hier le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali.



«Répondant aux orientations du Président de la République, le gouvernement algérien a accordé une enveloppe de 70 millions de dollars au Comité d'organisation des 3es jeux africains de la Jeunesse 2018 pour la réussite de cet évènement», a indiqué Ould Ali lors de son allocution à l'ouverture de la réunion de coordination des chefs de mission des délégations africaines pour les JAJ-2018 à l'hôtel Mercure à Alger. Le ministre en sa qualité du président du Comité d'organisation des 3es Jeux africains de la jeunesse (COJAJ), a présidé cette réunion en présence des présidents de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et de l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA), des chefs de mission des délégations africaines et représentants des fédérations nationales et Confédérations sportives africaines. «Je remercie également l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) pour avoir accordé un montant d'un (1) million de dollar au Comité d'organisation des JAJ-2018 d'Alger (COJAJ). Nous allons entreprendre tous les moyens et voies permettront de donner une réelle dimension à cet évènement et offrir ainsi à l'Afrique une meilleure organisation», a dit le ministre.
Ces réunions porteront sur les préparatifs des JAJ prévus en Algérie du 19 au 28 juillet ainsi que sur la finalisation du programme général des différentes compétitions, outre des questions liées au transport, à l'hébergement et aux accréditations. Les travaux de la matinée verront également l'allocution des présidents par intérim de l'ACNOA, Mustapha Berraf et de l'UCSA, l'Egyptien Mohamed Nacer, ainsi que la wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Il sera l'occasion également de présenter le rapport de la commission technique de l'ACNOA ainsi que la présentation du Comité d'organisation des JAJ-2018 (COJAJ).
Les présidents des délégations africaines visiteront à partir de ce dimanche (15h00) les différents sites retenus pour les Jeux, en premier lieu, le village des athlètes et les infrastructures sportives.
Cette édition des JAJ sera qualificative pour certaines disciplines aux jeux Olympiques de la jeunesse de Buenos Aires en Argentine (8-18 octobre prochain). La première édition des JAJ s'est tenue au Maroc en 2010, et la deuxième a eu lieu au Botswana en 2014. **R.S.**

JAJ-2018

L'ACNOA et le COA s'engagent pleinement à la réussite de l'évènement

LE PRÉSIDENT du Comité olympique et sportif algérien (COA) et président par intérim de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, a réaffirmé ce dimanche à Alger l'engagement des deux institutions à la réussite des 3es Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juilletprochain en Algérie.
«L'ACNOA et le COA s'engagent pleinement à la réussite des JAJ-2018 d'Alger comme il a eu à le faire à chaque fois que l'image de l'Afrique et de l'Algérie ont été mises en jeu. La communauté sportive africaine est appelée dans les prochains mois à relever un double challenge en étant en mesure d'assurer des performances de haut niveau associées à des activités éducatives et culturelles», a indiqué Berraf lors de son allocution à l'ouverture de la réunion de coordination des chefs de mission des délégations africaines pour les JAJ-2018 à l'hôtel Mercure à Alger. L'ouverture des travaux a vu la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, également président du Comité d'organisation des 3es Jeux africains de la jeunesse (COJAJ), du président de l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA), des chefs de mission des délégations africaines et représentants des fédérations nationales et Confédérations sportives africaines.
«La candidature de l'Algérie a été ordonnée par le Président de la République qui a toujours porté un intérêt particulier à la jeunesse et à son bien être, à son émancipation par la culture et le sport qui sont les éléments fondamentaux de l'éducation au sens universel du terme», a-t-il ajouté.
Le président par intérim de l'ACNOA a indiqué à cet égard que cette instance entend apporter, aux côtés des pouvoirs publics algériens, des compétences continentales à travers la mise en place d'un cadre structurant qui sont les académies sportives africaines ainsi qu'une subvention de deux (2) millions de dollars qui permettra d'assoir une bonne organisation des JAJ-2018 d'Alger.
«Les résultats attendus durant ces joutes africaines seront un marqueur important pour les échéances sportives futures et qui engagent d'avantage la renommée de notre pays», a conclu Berraf. Les travaux de la réunion de coordination des chefs de mission des délégations africaines pour les JAJ-2018 d'Alger se poursuivront avec la présentation du rapport de la commission technique de l'ACNOA.
Les présidents des délégations africaines visiteront à partir de ce dimanche (15h00) les différents sites retenus pour les Jeux, en premier lieu, le village des athlètes et les infrastructures sportives.
Cette édition des JAJ sera qualificative, pour certaines disciplines, aux jeux Olympiques de la jeunesse de Buenos Aires en Argentine (8-18 octobre prochain).
La première édition des JAJ s'est tenue au Maroc en 2010, et la deuxième s'est déroulée au Botswana en 2014. **R.S.**

LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE)

Le CSC conforte son fauteuil de leader, un derby nul à Alger

Le CS Constantine, leader du Championnat algérien Ligue 1 «Mobilis» de Football, a réussi son déplacement périlleux à Sidi Bel-Abbés pour le compte de la 18e journée de ligue 1, en s'imposant 2 buts à 1 face à l'USMBA, sur la pelouse du stade 24 février 1956.

Les buteurs de la partie étaient Balhouel du coté des ''Scorpions'' et Laarousi et Abid pour les Constantinois. Les Sanafirs ont donc confirmé leur place de leader dans le championnat et continuent leur route pour un 2e sacre.

Pour leur part, le MC Alger et le CR Belouizdad n'ont pu se départager et se sont neutralisés (0-0) pour cette 18e étape. Un match qui s'est déroulé au Stade du 5 juillet, comme le veut la coutume. Ce Derby a été marqué par la présence forte des supporteurs des deux clubs historiques d'Alger. De nombreuses actions ont été construites durant le match mais les hommes de Casoni et Taousi n'ont pas pu se départager. Un résultat qui n'arrange pas les Mouloudèens, le Doyen perdant deux précieuses unités et l'ambition du titre se compliquer.

Toujours concernant le podium, l'autre formation de la capitale, l'USM Alger a réalisé son 3e victoire de rang en allant s'imposer à Tadjenanet face à l'équipe locale du DRBT sur un score sans appel de 3 buts à zéro, avec un doublé de Yaya et un autre de Darfalou. Une bonne opération qui permet aux hommes de Hamdi de se hisser à la seconde marche du podium.

L'USM Harrach, en très mauvaise posture s'est inclinée face à l'Olympique de Médéa 3 buts à deux, au stade du 1er novembre de Mohammadia. Un résultat qui n'arrange pas les Harrachis qui traversent une période de crise aux conséquences dramatique en s'ouvrant droit le chemin de la relégation. Les coéquipiers de Maazouzi, toujours relégables, sont appelées à se réveiller vite s'ils veulent sortir de la zone du danger. En tout cas, les supporters, qui commencent à douter sérieusement, attendent une réaction de la part de leurs favoris.



Sofiane Azizi

RÉSULTATS :

JEUDI 25 JANVIER :

US Biskra - ES Sétif	1-0
Vendredi 26 janvier:	
USM Blida - JS Saoura	1-0
Paradou AC - JS Kabylie	2-0
NA Hussein-Dey - MC Oran	1-1
USM Bel-Abbes - CS Constantine	1-2
Samedi 27 janvier :	
DRB Tadjenanet - USM Alger	0-3
USM El-Harrach - O. Médéa	2-3
MC Alger - CR Belouizdad	0-0

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	38	18
2). JS Saoura	30	18
3). USM Alger	30	18
4). MC Alger	30	18
5). MC Oran	29	18
6). NA Husseïn-Dey	26	18
7). ES Sétif	25	18
8). Paradou AC	25	18
9). USM Bel-Abbés	20	18
10). Olympique Médéa	20	18
11). US Biskra	19	18
12) CR Belouizdad	19	18
13) DRB Tadjenanet	18	18
14) JS Kabylie	18	18
15) USM El Harrach	16	18
16) USM Blida	12	18.

OPEN D'AUSTRALIE

Roger Federer remporte son 20e titre du Grand Chelem

CE FUT DUR, mais Roger Federer tient sa 20e victoire en Grand Chelem. Le Suisse s'est imposé en cinq sets face à Marin Cilic (6-2, 6-7, 6-3, 3-6, 6-1), dimanche à Melbourne au terme d'une finale inégale mais tendue. A 36 ans, Federer décroche également son sixième titre en Australie, rejoignant Novak Djokovic et Roy Emerson. Historique. La perfection n'est pas de ce monde. Mais Roger Federer est, raquette en main, ce qui s'en approche le plus. Dimanche sous le toit et la chaleur écrasante de la Rod Laver Arena, le Suisse a décroché son vingtième titre en Grand Chelem. Oui, 20. A 36 ans. L'exceptionnelle seconde vie de «Rodgeur» n'en finit plus de s'étendre et flirte désormais avec l'éternité.

Vainqueur de Marin Clic (6-2, 6-7, 6-3, 3-6, 6-1) au terme d'un combat que le Croate a grandement contribué à embellir par sa résilience, le numéro 2 mondial a profité de cette soirée australe pour, accessoirement, décrocher son 6e Open d'Australie, ce qui en fait désormais l'égal de Roy Emerson et de Novak Djokovic. Si tant est que l'on puisse comparer l'incomparable.

Vainqueur de huit des neuf confrontations qui avaient opposé les deux hommes jusque-là, Roger Federer n'a pas laissé l'occasion d'accroître sa domination statistique sur le Croate, tête de série numéro 6. Mais la finale de Melbourne a été de qualité, aux antipodes de l'ennui suscité par celle de Londres, six mois plus tôt entre les deux hommes (6-1, 6-3, 6-4).

La manche initiale, qui a défilé à vitesse grand V, avait pourtant laissé craindre le pire. Marin Cilic s'est sans doute revu sur le Centre Court du All England Club, sans ampoule au pied mais débordé comme pas permis. Le premier set a défilé en vingt-quatre minutes chrono. Un break d'entrée de Federer, un autre sur le deuxième jeu de service de Cilic et l'Helvète s'est envolé jusqu'à mener 4-0. Le Croate, très peu inspiré sur sa première (55%) et pris à la gorge, a commencé à redresser la tête, pour sauver les apparences mais pas le set (6-2). Marin Cilic s'est remis à l'endroit pour livrer un combat d'une heure avec Roger Federer. Une heure, soit le temps qu'a duré la deuxième manche. Cilic s'est procuré une première balle de set qu'il a gâchée par un revers petit bras, parti mourir dans le filet. Il menait alors 5-4. Il s'est rattrapé dans le jeu décisif et a conclu sur sa troisième balle de set (7-6). Juste récompense.

LES MONTAGNES RUSSES

Roger Federer et Marin Cilic ont alors joué aux montagnes russes. Quand l'un a élevé son niveau de jeu, l'autre a reculé d'un cran. Et les deux hommes ont logiquement remporté chacune des deux manches suivantes. La troisième pour Federer (6-3), avec un break lors du sixième jeu. La quatrième pour Cilic, qui a grandement profité la traversée du désert de «Rodgeur» au service (36% de première balle). Il avait pourtant offert le sien d'entrée à l'ancien numéro 1 mondial. Mais la tête de série numéro 6 n'a rien lâché. Bien au contraire. Plus que menacé par le Suisse, il a, poing rageur, débreaké dans le sixième jeu et, revenu à 3-3, mis le pied sur le champignon pour pousser Federer vers un cinquième set (6-3).

Le dernier acte n'a pas atteint les sommets de 2017. Parce que Roger Federer s'est remis à l'endroit et, après une petite alerte sur son premier jeu de service, n'a pas laissé la moindre chance au futur numéro 3 mondial. Après avoir fait durer le plaisir (3h03), le Suisse a pris le chemin le plus court vers l'éternité et un vingtième titre majeur. 6-1 pour conclure, s'offrir une vingtième couronne et fondre en larmes, trophée en mains. Unique. Définitivement.

R.S.

SLIMANI

La piste Monaco prend du plomb dans l'aile

ISLAM SLIMANI est toujours un joueur de Leicester City. Une des pistes qui auraient pu être exploitées semble s'éloigner pour lui, à savoir celle qui mène à Monaco.

On le sait bien, Islam Slimani ne sera pas forcément retenu par son club en cas d'offre intéressante. Les prétendants sont légion, du moins c'est ce qu'affirme la presse locale. Southampton, Stoke, Besiktas et même Chelsea. Cependant, aucune démarche officielle n'est venue lancer le dossier mis à part l'intérêt du club turc qui a fini par jeter son dévolu sur Wagner Love. Une autre piste a été évoquée et c'est celle de Monaco. Le club français s'est penché sur le dossier mais finalement, les choses commencent à prendre du plomb dans l'aile. D'après RMC qui a contacté l'entourage de l'international algérien, il n'y a que peu de chances de voir l'ancien du Sporting rejoindre le champion de France en titre. En effet, le temps risque d'être trop court d'ici le 31 janvier. C'est l'argument avancé par les proches de Slimani à en croire le site d'information. Maintenant, l'argument avancé n'est pas assez fort puisqu'en 3 jours, il pourrait se passer bien des choses.

L'entraîneur des Foxes, Claude Puel, et d'après le Leicester Mercury, aurait eu une discussion franche avec ses joueurs qu'on annonce un peu partout. Slimani est un des joueurs concernés. Il leur a demandé de ne pas se focaliser sur ce qui se dit sur leur avenir et de rester concentrés sur leur club.

Newcastle est toujours dans la course pour essayer de s'offrir l'international algérien pour la seconde moitié de saison. Cependant, aucune démarche n'a été faite pour le moment. Toutefois, les fans du club n'ont pas tardé à exprimer leurs avis par rapport à une venue de Slimani. Ils sont plus que favorables à cette option. D'après le Daily Star, une offre est en préparation pour le joueur et elle ne saurait tarder. Cependant, force est de constater que les choses n'avancent pas et que Slimani se dirige tout droit pour terminer la saison avec son club.

LIVERPOOL DE NOUVEAU SUR MAHREZ ?



LES REDS penseraient ainsi à revenir dans la bataille avec Arsenal, qui tiendrait la corde dans ce dossier. L'ancienne figure d'Arsenal Ray Parlour a d'ailleurs confié hier à Sky Sports, pour qui il travaille comme consultant : « Je suis surpris que Riyad Mahrez soit toujours à Leicester. Parce que c'est un superbe joueur. Il a traversé une période de moins bien et maintenant il est de retour à son meilleur niveau. Il doit à présent viser l'un des six premiers clubs du championnat. »

Annoncé avec insistance du côté de Liverpool au début de ce mercato, l'ailier des Foxes préférerait néanmoins rejoindre Arsenal, où une place de titulaire lui serait plus facilement assurée, surtout depuis le départ d'Alexis Sanchez à Manchester United. Il y a quatre jours, une vidéo l'ayant montré à bord d'une voiture aux abords de l'Emirates Stadium lors du succès d'Arsenal face à Chelsea (2-1) en demi-finale de la coupe de la ligue a fait la joie des supporters des Gunners qui ont vu là la signature imminente de l'ex-pensionnaire du Havre à Arsenal.

ILS SUIVENT WAZE AVEUGLÉMENT ET FINISSENT DANS UN LAC



TROIS PERSONNES, qui circulaient en voiture dans une ville du nord-est des États-Unis, ont terminé leur course dans le lac Champlain, après avoir fait aveuglément confiance aux indications de leur application mobile, selon la police locale.

Interrogé par la police, le conducteur a expliqué qu'il "suivait les indications du GPS" dans la ville de Burlington, à une heure de la frontière canadienne, selon le rapport dont l'AFP a eu copie. "La seule partie visible du véhicule était le pare-chocs arrière", souligne le rapport, précisant que le reste de la voiture s'était enfoncée dans l'eau.

Le policier qui a rédigé le rapport sur l'accident estime que le conducteur "n'était pas sous l'influence de l'alcool ou de la drogue au moment de l'incident". La météo pourrait expliquer en partie la mésaventure, la ville étant au moment de l'accident baignée sous "forte pluie et un léger brouillard".

Selon les médias américains, le conducteur utilisait l'application Waze, qui permet, en utilisant les coordonnées GPS, d'assister les automobilistes en proposant des trajets alternatifs pour éviter les embouteillages et même, ironie du sort, un contrôle de police. Une porte-parole de Google, le géant américain qui détient l'application, n'était pas en mesure d'expliquer pourquoi la voiture a fini sa course dans un lac.

"Les cartes de Waze sont mises à jour avec des millions de modifications pour s'adapter quotidiennement aux conditions routières", a-t-elle affirmé à USA Today. Google n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

La porte-parole de Google a quand même donné un conseil de bon sens aux conducteurs, en les encourageant "à garder un oeil sur la route et à faire bon usage de toutes les informations disponibles sur leur environnement pour prendre les meilleures décisions en conduisant". Autrement dit, lever le nez du GPS.

Seulement 41% des éléments notés dans votre liste de choses à faire sont réellement faits !



Selon une étude réalisée par les créateurs du célèbre site des listes de tâches, I Done This, 41% des éléments notés sur votre « to do list », ou liste de choses à faire, ne sont jamais faits, et 50% des tâches à réaliser, le sont en une journée, beaucoup dans la première heure après les avoir noté.

Le premier problème quand on note les tâches à faire sur une liste est que ces dernières ne font pas la distinction entre les éléments qui ne prennent que quelques minutes et ceux qui nécessitent une heure ou plus à réaliser. Donc, quand vous regardez votre liste au hasard, vous allez très probablement choisir les tâches faciles et rapides, pas nécessairement ce qui est le plus important.De plus, les listes de choses à faire facilitent le travail sur l'urgent plutôt que sur l'important. Ces listes causent un stress inutile. En effet, lorsque nous conservons une longue liste d'éléments annulés, c'est une façon de s'en souvenir, mais c'est aussi un rappel constant qu'il y a beaucoup de choses que nous devons encore traiter.

Selon l'étude, ceux qui réussissent très bien n'ont pas de liste de choses à faire, mais un calendrier très bien tenu.

Séparés pour une étude scientifique, des triplés se retrouvent par hasard à 19 ans

BOBBY ET EDDY se sont retrouvés grâce à leurs camarades d'université, dans l'État de New York, aux États-Unis. Leur histoire, mise en avant dans la presse locale, a attiré l'attention de leur troisième frère David. Si leurs retrouvailles sont dignes d'un roman, la raison de leur séparation est bien plus sombre: ils ont été l'objet d'une expérience scientifique. Leur histoire a été adaptée en documentaire.L'histoire de ces retrouvailles est à la fois incroyable et terrible. Pendant 19 ans, les Américains Bobby Shafran, Eddy Galland et David Kellman, ignoraient totalement qu'ils étaient frères. Mais pas n'importe quels frères: des triplés.

"Three Identical Strangers"

Réunis grâce à leur ressemblance et un concours de circonstance assez rocambolesque, ils ont finalement découvert que leur séparation n'avait rien de fortuite. Ils ont été, malgré eux, l'objet d'une étude comportementale. Leur histoire est racontée dans un documentaire, "Three Identical Strangers", réalisé par Tim Wardle et présenté au festival américain de Sundance.

En 1980, Bobby Shafran entre à l'université de Sullivan County dans l'État de New York. À son arrivée, l'attitude de ses nouveaux camarades le surprend. Certains lui lancent des "Eddy est de retour!", et tous semblent ravis de le revoir. Fait incroyable puisqu'il n'a jamais fréquenté cet établissement auparavant.

Une dimension romanesque

Les étudiants lui expliquent alors qu'un autre jeune homme, qui vient de quitter l'université, lui ressemble comme deux gouttes d'eau. Rapidement, le lien de parenté se fait. Comme Eddy, Bobby a été adopté. Comme lui, il est né le 12 juillet 1961. Quand ils finissent par se rencontrer les deux jeunes hommes sont eux-mêmes stupéfaits par leur ressemblance.

La presse locale, ayant appris l'histoire, l'affiche en une du journal. Celle-ci va alors lui donner une dimension encore plus romanesque. David Kellman découvre les images de ces jumeaux qui lui ressemblent beaucoup. Ils ont la même date de naissance que lui et ont également été adoptés. La réunion de ces triplés, 19 ans après leur naissance, fait sensation. Du jour au lendemain ils deviennent des célébrités. Invités dans des émissions de télévision, tout le monde s'étonne de leurs ressemblances, leurs goûts pour les mêmes choses, leurs habitudes alors qu'ils n'ont pas été éduqués par la même famille.

"Recherche Susan désespérément"

En effet, les trois frères ont été pris en charge après la naissance par l'agence Louise Wise Adoption à New York, mais ont été placés dans différentes familles dans des villes de banlieue. Grâce à leur célébrité naissante, ils font même une apparition dans un film avec la chanteuse Madonna, "Recherche Susan désespérément". "Notre première rencontre était complètement surréaliste. Tout ce qui arrivait était tellement irréel qu'on avait presque l'impression de rêver", raconte Bobby Shafran, aujourd'hui âgé de 56 ans. En 1987, ils vont ouvrir à New York un restaurant spécialisé dans la gastronomie d'Europe de l'Est, le "Triplet". "Nous avons décidé que la ville avait besoin d'un autre restaurant roumain haut de gamme", avait déclaré Bobby, au Washington Post en septembre 1988. Mais peu à peu, les disputes sur la gestion de l'établissement viennent assombrir leurs relations et Bobby Shafran démissionne. Surtout, une question reste en suspens. Pourquoi ces triplés ont-ils été séparés par l'agence d'adoption?



Une expérience sur l'innée et l'acquis

Les réponses à cette question vont totalement transformer le conte de fées que les triplés avaient vécu jusqu'alors. Leur séparation était en fait le fruit d'une expérience portant sur l'inné et l'acquis, lancée dans les années 1960 par un psychanalyste, Peter Neubauer. L'objectif était d'observer l'évolution des trois garçons dans des environnements familiaux différents. "À l'époque, on ne se rendait vraiment pas compte à quel point le comportement de ces gens était monstrueux", confie David Kellman, racontant la colère des six parents adoptifs qui n'étaient pas non plus au courant. "C'est comme une merde Nazie", renchéri Bobby Shafran, au Daily Beast.

Le documentaire de Tim Wardle traite aussi de la dépression d'Eddy Galland, qui s'est suicidé à seulement 33 ans. Le réalisateur affirme que c'est "l'une des histoires les plus extraordinaires" qu'il ait jamais entendue. Les frères "ont été très chaleureux dès le départ mais il y avait aussi un degré de méfiance que je comprends totalement", précise-t-il.





100.000 pages de notes

Après avoir pendant cinq ans tenté de maintenir seul le restaurant à flot, David Kellman s'est finalement reconverti dans le secteur des assurances tandis que son frère Bobby Shafran est devenu avocat. Le centre d'études de Peter Neubauer, qui a mené l'expérience, a finalement été incorporé au "Jewish Board", une organisation spécialisée dans la santé mentale offrant des soins aux New-Yorkais. Après le film, auquel elle n'a pas participé, l'organisation a accepté de transmettre aux deux frères survivants 100.000 pages de notes d'évaluation pendant leur enfance, abondamment caviardées. Mais ces documents n'incluent aucune explication sur les travaux de Peter Neubauer ni sur les conclusions de ses chercheurs.

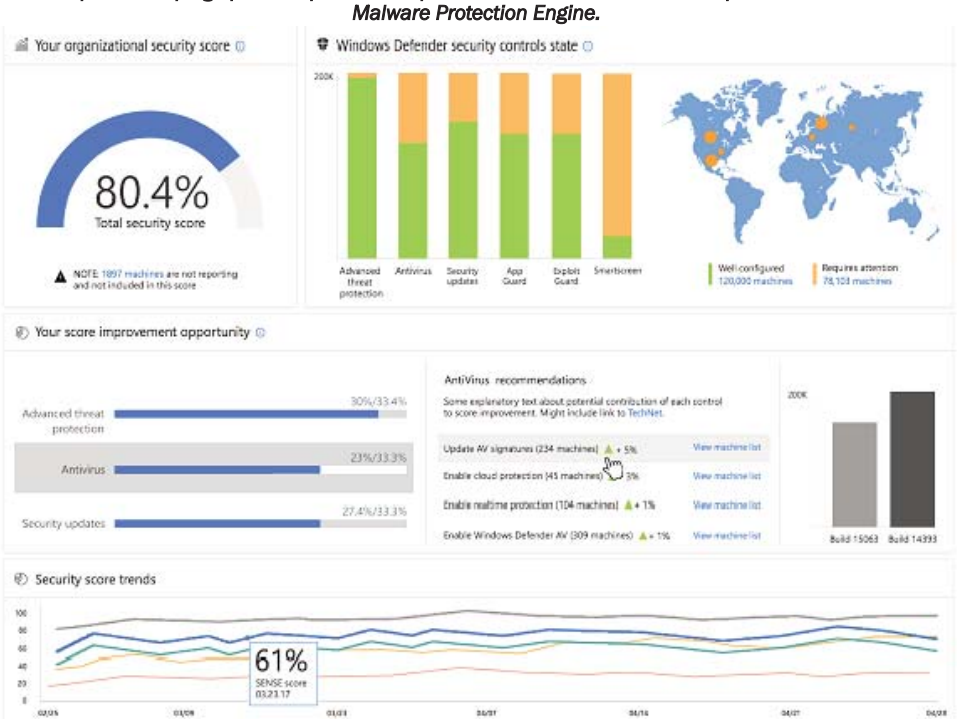
"Nous étions des victimes"

"Le Jewish Board n'approuve pas l'étude Neubauer", a déclaré une porte-parole, précisant que l'organisation s'"engageait à fournir aux participants de l'étude Neubauer un accès à leurs dossiers en temps voulu et dans la transparence". Pas assez pour apaiser la douleur des frères survivants qui n'ont jamais reçu aucune excuse. "Ils parlent de nous comme des participants", s'insurge David Kellman. "Nous n'étions pas des participants, nous étions des victimes".

CETTE FAILLE, ELLE EST TERRIBLE :

Microsoft corrige en urgence Defender

Un simple fichier piégé par mail permet une prise de contrôle à distance en exploitant une faille dans Malware Protection Engine.



Microsoft vient de pousser un correctif en urgence quelques jours avant la publication de son traditionnel patch Tuesday, preuve que le danger est grand. Estampillée CVE-2017-11937, la vulnérabilité est présente dans le Malware Protection Engine (moteur de protection anti-malware) présent dans Windows Defender mais aussi dans d'autres applications tierces comme Forefront, Endpoint Protection, Exchange Server, Security Essentials, Intune. Exploitée, la faille génère une corruption de la mémoire permettant l'exécution de code à distance et la prise de contrôle de la machine infectée. Surtout, son exploitation est très simple : il suffit de créer un fichier piégé (envoyé par mail, téléchargeable sur le Web...) qui sera automatiquement scanné par Malware Protection Engine dans le cas où le mode de protection automatique est activé dans Defender.Le patch est disponible mais étant donné le risque critique, il est installé automatiquement par Windows. Pour le vérifier, il suffit de se rendre dans les paramètres Windows, puis dans Windows Defender et de vérifier que la nouvelle version du du moteur (1.1.14405.2) a bien été installée.

BIG DATA

LES BIG DATA ou mégadonnées désignent l'ensemble des données numériques produites par l'utilisation des nouvelles technologies à des fins personnelles ou professionnelles. Cela recoupe les données d'entreprise (courriels, documents, bases de données, historiques de processeurs métiers...) aussi bien que des données issues de capteurs, des contenus publiés sur le web (images, vidéos, sons, textes), des transactions de commerce électronique, des échanges sur les réseaux sociaux, des données transmises par les objets connectés (étiquettes électroniques, compteurs intelligents, smartphones...), des données géolocalisées, etc.
L'expression « Big Data » date de 1997 selon l'Association for Computing Machinery. En 2001, l'analyste du cabinet Meta Group (devenu Gartner) Doug Laney décrivait les big data d'après le principe des « trois V » :
le Volume de données de plus en massif ;
la Variété de ces données qui peuvent être brutes, non structurées ou semi-structurées ;
la Vélocité qui désigne le fait que ces données sont produites, récoltées et analysées en temps réel. Certaines entreprises ajoutent un quatrième « V » à cette définition pour la Véracité qui évoque la nécessité de vérifier la crédibilité de la source et la qualité du contenu afin de pouvoir exploiter ces données.



LES BIG DATA ET LE STOCKAGE DES DONNÉES

L'essor des big data a suivi l'évolution des systèmes de stockage et de traitement des données avec notamment l'avènement du cloud computing et des supercalculateurs. Désormais, on parle de pétaoctets et de zettaoctets pour désigner les volumes que représentent les big data. Selon les prévisions du cabinet IDC, le volume de données produites dans le monde attendra les 40 zettaoctet en 2020.

MARKETING, SCIENCE, COMMERCE : LES DOMAINES DU BIG DATA

L'exploitation des big data a ouvert de nouvelles perspectives dans de nombreux domaines : la recherche scientifique, la politique, la communication, la médecine, la météorologie, l'écologie, la finance, le commerce, etc. Grâce à des outils analytiques et à la modélisation de données, des chercheurs, des entreprises, des administrations peuvent faire de l'analyse tendancielle ou prédictive, dresser des profils, anticiper des risques et suivre des phénomènes en temps réel...
Pour les sociétés spécialisées dans les solutions big data, il s'agit là d'un véritable eldorado et d'une tendance qui s'inscrit dans la durée avec un marché estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars.

UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PEUT APPRENDRE UNE LANGUE SANS AIDE HUMAINE

DES CHERCHEURS travaillant sur des projets indépendants ont créé des intelligences artificielles bilingues qui peuvent apprendre une nouvelle langue sans piocher dans un dictionnaire existant, et même sans intervention humaine. Une avancée remarquable.
« Imaginez que vous donniez à une personne de nombreux livres en chinois et en arabe, tous différents, et que vous lui demandiez de traduire du chinois en arabe. Cela semble impossible, n'est-pas ? Eh bien un ordinateur peut le faire. » Voici ce qu'annonce Mikel Artetxe, ingénieur informaticien à l'université du Pays Basque (UPV) de San Sebastiàn en Espagne.
Il est l'auteur de l'un des deux articles scientifiques publiés sur arXiv et décrivent une méthode d'apprentissage automatique (machine learning) non supervisée capable de réaliser des traductions sans recourir à un dictionnaire. Le système fonctionne également sans texte parallèle ou identique existant dans une autre langue.
Le second article (Unsupervised Machine Translation Using Monolingual Corpora Only), totalement indépendant mais qui utilise la même technique, est l'œuvre de Guillaume Lample, un ingénieur en informatique français travaillant pour le département d'intelligence artificielle de Facebook.
Dans les deux cas, les chercheurs démontrent qu'un réseau neuronal peut apprendre à traduire une langue sans aller piocher dans un dictionnaire.
Ces dernières années, la traduction automatique a fait d'immenses progrès grâce aux réseaux neuronaux qui ont dopé les performances de l'apprentissage automatique. Cependant, ce type d'IA nécessite de gros volumes de contenus traduits préalablement par des humains. La traduction est le fruit d'un apprentissage supervisé au cours duquel la machine fait une supposition puis reçoit la réponse correcte d'un humain, ce qui lui permet ensuite d'ajuster son traitement en conséquence. Cette méthode est efficace pour les langues très répandues, l'anglais ou le français par exemple, pour lesquelles il existe de nombreux documents parallèles. Mais elle fonctionne nettement moins bien pour des langues rares qui n'offrent pas d'un tel corpus.
L'IA fait de la géographie pour apprendre les mots
Dans le cas des deux nouvelles méthodes dont il est question, les experts ont développé un apprentissage automatique non supervisé. Pour cela, ils se sont appuyés sur les associations identiques qui existent entre des mots quelle que soit la langue.
Par exemple, le mot table est souvent employé avec le mot chaise. Partant de là, la machine va cartographier ces connexions pour chaque langue, un peu comme un atlas routier où les mots remplaceraient les noms des villes. L'IA rapproche ensuite ces cartes et repère les connexions similaires mais avec des noms différents. C'est ainsi qu'on obtient un dictionnaire bilingue sans données préalables. Une sacrée prouesse technique !

Questions ?
Réponses !

LES ÉLÉPHANTS ONT-ILS RÉELLEMENT PEUR DES SOURIS ?



L'éléphant aurait peur des souris, ou des petits rongeurs en général, parce qu'ils peuvent se coincer dans sa trompe. Cette idée émane d'un vieux mythe, que l'on connaissait déjà du temps de la Grèce antique. Aujourd'hui, on ne saurait dire d'où vient précisément cette légende. Il est possible que son but premier fût de démonter le postulat plus général qui dit que les petites bêtes ne mangent pas les grosses, comme pour l'histoire de David et Goliath. Quelle que soit son origine, comme souvent dans les légendes urbaines, il y a peut-être un fond de vérité.

L'éléphant ne montre pas d'intérêt pour la souris

L'idée d'une souris coincée dans la trombe est relativement absurde, parce que l'éléphant n'aurait aucun mal à l'expulser. Par ailleurs, de nombreuses études ont été menées sur la réaction des éléphants en captivité face aux souris. Aucune n'a confirmé le mythe. Les éléphants n'ont montré aucun intérêt particulier envers la souris. Dans la nature en revanche, les éléphants deviennent nerveux lorsque de petits animaux s'agitent autour d'eux, mais leur agacement vient probablement du fait qu'ils n'y voient pas bien. Dans l'émission MythBusters de Discovery Channel, les présentateurs ont testé la réaction des éléphants en pleine nature à l'arrivée soudaine d'une souris sur leur passage. Sur la vidéo, on peut observer les éléphants dévier leur trajectoire pour éviter la souris. Pour beaucoup, cette séquence prouve que le mythe est fondé, mais à y regarder de plus près, cette vidéo montre seulement deux éléphants, surpris de voir apparaître un animal soudainement. Un éléphant apeuré déploie ses grandes oreilles et recule pour mieux évaluer le danger. Dans la vidéo, on l'observe seulement changer de route. En somme, il y a peu de chance que la science arrive un jour à justifier ce vieux mythe urbain.

Égypte : la nourrice de Toutânkhamon serait en fait sa sœur

La tombe de Maïa, la nourrice de Toutânkhamon, vient d'être ouverte au public. L'un de ses découvreurs, l'égyptologue français Alain Zivie, pense de plus en plus sérieusement que Maïa n'était autre que l'une des sœurs du pharaon, la princesse Mérytaton. Cette annonce pourrait bien être l'un des premiers pas vers un renouveau des grandes découvertes en égyptologie.

N'en déplaise à Edgard P. Jacobs et malgré son album relatant les aventures de Blake et Mortimer dans Le mystère de la Grande Pyramide, le tombeau d'Akhenaton et sa momie ont bien été retrouvés depuis le XIXe siècle. Sa tombe a même été fouillée par Howard Carter en 1892. Pourtant, de nombreuses zones d'ombre subsistent aussi bien avec sa grande épouse royale, Néfertiti – dont la momie n'a toujours pas été retrouvée –, qu'avec sa descendance, en particulier le pharaon Toutânkhamon.

L'égyptologue français Alain Zivie vient néanmoins de faire une annonce retentissante. Il pense en effet être parvenu à relier de façon convaincante la nourrice de Toutânkhamon à la famille de ce dernier. Il s'agirait de la fille aînée d'Akhenaton, la princesse Mérytaton, qui n'est autre que la sœur de Toutânkhamon, voire sa demi-sœur.

En 1996, une équipe de la Mission archéologique française du Bubasteion (MAFB), menée par Alain Zivie, a découvert dans la célèbre nécropole de Saqqara une tombe datant de la XVIIIe dynastie. Son étude a montré qu'il s'agissait de celle d'un membre de la cour d'Akhenaton, une femme nommée



Maïa représentée sur des bas-reliefs. On peut la voir jeune et coiffée d'une lourde perruque. Ce qui a le plus frappé l'équipe c'est une scène où on la voit assise sur son fauteuil, portant sur ses genoux le jeune Toutânkhamon. Selon les égyptologues, cela signifie que Maïa était la nourrice de ce pharaon.

Remarquablement, on trouve dans l'une des tombes royales de Tell el-Amarna (c'est-à-dire celles où ont été inhumés les membres de la famille royale amarnienne comme Akhenaton lui-même, sa mère, la reine Tiyi, ses filles) deux représentations du couple royal Akhenaton et Néfertiti suivies par celle d'une femme portant dans ses bras un enfant royal, peut-être Maïa et Toutânkhamon.

Maïa et la princesse Mérytaton ne feraient qu'un

Mérytaton était quant à elle la fille aînée d'Akhenaton et Néfertiti. Le couple eut d'autres filles mais les chroniques parlent davantage de Mérytaton et ses représentations nous sont parvenues en nombre. Les détails concernant sa vie font l'objet de nombreux débats entre les égyptologues qui ont par exemple pensé un moment qu'elle avait remplacé sa mère en devenant l'épouse royale de son père. Elle a pu succéder temporairement à Akhenaton sous le nom d'Ânkh-Khéperourê Néfernéferouaton en épousant le mystérieux Smenkhkarê avant la nomination de Toutânkhamon.

Toujours est-il que, selon Alain Zivie, une comparaison attentive des représentations de Maïa et Toutânkhamon montre qu'ils se ressemblent beaucoup : le même menton, le même œil. S'il s'agit bien de la même famille, force est d'en conclure, à cause de la chronologie, que Mérytaton et Maïa ne font qu'un.

Surtout, il semble maintenant que la Maïa qui tient Toutânkhamon sur ses genoux est en fait elle-même assise sur le trône royal. En outre, dans un des tombeaux de Tell el-Amarna, se trouve une représentation de Mérytaton allaitant un petit bébé dont l'identité est inconnue. Ce pourrait en fait être Toutânkhamon.

La momie de Mérytaton n'a jamais été retrouvée mais il se pourrait bien qu'elle soit dans la chambre secrète supposée se situer dans la tombe de Toutânkhamon.

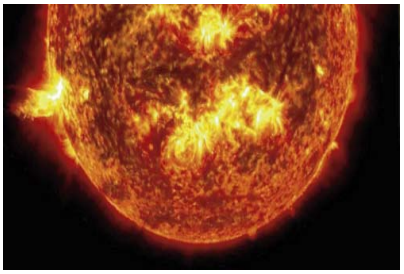
Staff, un prototype de prévisions et d'alerte des tempêtes solaires

DES PRÉVISIONS de l'activité du Soleil fiables et sur plusieurs semaines sont-elles possibles ? Oui, affirment des chercheurs européens qui ont mis au point un prototype de système d'alerte pour détecter une tempête solaire qui pourrait toucher la Terre.

Les effets liés à l'activité du Soleil affectant la Terre et l'espace proche sont un réel sujet de préoccupation car ils peuvent perturber les activités humaines en orbite et endommager l'électronique des infrastructures technologies, qu'elles soient spatiales ou terrestres. Ainsi, les astronautes mais aussi les passagers et membres d'équipage d'avions de ligne risquent d'être exposés à des doses de rayonnements élevés. Des satellites en orbite basse peuvent perdre des centaines de mètres d'altitude.

Quant aux satellites de télécommunications et ceux qui proposent des services de positionnement et de radionavigation (GPS, Galileo), ils sont également sujets à des perturbations. Sur Terre, les réseaux électriques peuvent être affectés et connaître des pannes très importantes, comme ce fut le cas au Québec en 1989 ou à Malmö en 2003. Et que dire de la violente et gigantesque tempête solaire du 23 juillet 2012 qui aurait frappé tous les systèmes électroniques de la planète si elle s'était produite juste neuf jours plus tôt.

Aujourd'hui, le Soleil est observé comme jamais par une panoplie d'observatoires solaires basés au sol et de satellites dédiés. Leurs données renseignent sur le type, l'intensité et l'étendue des phénomènes météorologiques spatiaux que sont les orages géomagnétiques, les tempêtes et éruptions solaires et l'activité ionosphérique.



La météorologie de l'espace à deux semaines

Il existe déjà de nombreux services dédiés à l'interprétation de ces observations pour établir des prévisions liées à l'activité du Soleil. Mais il manque un système d'alerte capable de calculer si et quand une tempête solaire doit toucher la Terre et de prévoir ses impacts, notamment pour les systèmes de navigation et de télécommunication.

Le prototype d'un tel système existe. C'est Staff (Solar Timelines viewer for AFFects), qui fournit ses informations quotidiennement. Il se base sur des travaux réalisés dans le cadre du projet Affects (Advanced forecast for ensuring communications through space), un programme-cadre européen de recherche et de développement technologique (FP7), principal instrument financier européen de soutien à la recherche. L'idée est d'améliorer les prévisions des tempêtes solaires importantes, en particulier pour leurs effets sur les télécommunications et les systèmes de navigation. Grâce à une estimation fiable, les mesures nécessaires pour protéger les technologies à risque pourront être appliquées à temps.

Pour cela, les scientifiques d'Affects ont analysé les données du climat de l'espace de plusieurs satellites et utilisé des instruments à bord de la Station spatiale. Les chercheurs ont conduit des analyses en temps réel pour déduire des propriétés comme l'intensité, la direction, la vitesse et le trajet d'une tempête solaire. Mieux, l'analyse des propriétés de la couronne du soleil et du vent solaire permet d'estimer le temps nécessaire pour qu'une tempête solaire atteigne la Terre, ainsi que son effet potentiel sur l'environnement spatial près de la Terre.

Ce service, et bien d'autres encore, comme des applications Androïd et IOS, sont proposés sur le site Affects. À terme, l'équipe du projet pense qu'il sera possible de prédire avec une très grande fiabilité les conditions météorologiques de l'espace sur une période de deux semaines.

DIABÈTE ET ALIMENTATION : 5 choses fausses à ne plus croire





On peut devenir diabétique à force de manger trop de sucreries

Que les becs sucrés se rassurent, un excès de bonbons ou de chocolat n'est jamais à l'origine du diabète. "Le diabète n'est pas le résultat d'une consommation excessive de sucre", confirme le Dr Hansel. Son apparition est en effet toujours liée à la fois à des facteurs génétiques et environnementaux : s'il n'y a pas de prédisposition, une alimentation très riche en confiseries ne suffira pas à déclencher du diabète. En revanche, l'excès de sucres dans l'alimentation peut contribuer au surpoids et à l'obésité abdominale, donc indirectement favoriser l'apparition du diabète chez les personnes prédisposées. Il ne faut donc pas en abuser et savourer ces petits plaisirs de manière ponctue

Pour faire disparaître le diabète, il suffit de se mettre au régime

"Malheureusement, on ne guérit jamais du diabète. Si l'on est diabétique, on le restera toute sa vie, même si on peut améliorer, voire normaliser pour un temps sa glycémie grâce à des mesures hygiéno-diététiques", rappelle le Dr Hansel. On ne peut en effet pas espérer faire disparaître la maladie car les dysfonctionnements en cause, notamment au niveau de la fabrication d'insuline par le pancréas, ont plutôt tendance à s'aggraver avec le temps. D'autre part, les efforts utiles côté hygiène de vie ne concernent pas que l'alimentation, mais aussi l'activité physique ou le sommeil, qui sont des facteurs également importants. "Si une perte de poids et de tour de taille a effectivement un impact direct sur l'amélioration de l'équilibre glycémique, elle n'est jamais le seul objectif recherché lorsqu'on souffre de diabète", note l'endocrinologue.

Il existe des aliments anti diabète

"On espère toujours trouver une solution miracle au diabète à travers un aliment ou un complément alimentaire, mais si cela existait, ça se saurait", constate le Dr Hansel. Aucun aliment n'a un effet protecteur à lui seul. Et si certaines études scientifiques mettent en avant les vertus de certains aliments, par exemple celles des amandes, il ne faut pas les isoler au détriment des autres conseils généraux, simplement les intégrer dans le cadre d'une alimentation équilibrée globale.

Seuls les aliments sucrés élèvent la glycémie

"Ce qui élève la glycémie, ce sont les glucides. Et il n'y a pas que les aliments au goût sucré qui en contiennent", rappelle le Dr Hansel. Le pain blanc, par exemple, même s'il n'est pas "sucré" au goût, contient des glucides et fait partie des aliments qui élèvent le plus la glycémie, alors que certains fruits l'élèveront moins. Lorsqu'on est diabétique, ils est indispensable de connaître la teneur en glucides des aliments (notamment de certains produits "salés" comme les féculents type riz, pommes-de-terre...) ou de la surveiller sur les étiquettes nutritionnelles.

Le diabète est une maladie plus héréditaire que liée à l'alimentation

Les causes du diabète de type 1, qui est une maladie auto-immune, sont mal connues : elles pourraient être génétiques mais aussi environnementales. Celui-ci (que l'on découvre souvent assez jeune) n'est en effet pas directement lié à l'alimentation ni au surpoids.

Pour le diabète de type 2, qui apparaît plus tard (surtout après 40 ans), l'alimentation peut en revanche jouer un rôle, au moins de manière indirecte. En effet, les dernières études montrent un lien direct entre surpoids et obésité abdominale et apparition du diabète de type 2. Cependant, le surpoids n'est pas le seul facteur car on peut aussi être obèse et ne jamais déclencher de diabète. Il existe en effet des prédispositions génétiques et d'autres facteurs environnementaux, comme le manque d'activité physique.

ANTI-ÂGE : TOUT CE QUI MARCHE VRAIMENT !



Courir après sa jeunesse quand on l'a paumée ? Ah, nan ! Voici les meilleurs trucs à démarrer illico presto pour paraître 30 ans très longtemps

Dégainez l'anti-tâches

L'effet anti-âge : sur les peaux qui ont tendance à pigmenter, les tâches apparaissent très tôt (avant 30 ans) et vont s'accentuant (en taille et en intensité). Ici, l'actif le mieux adapté en prévention (comme en réparation), c'est la petite reine des antioxydants, alias la Vitamine C. Bonus: elle est un excellent allié antirides et elle homogénéise le teint. Comme le soleil est en grande partie responsable de l'apparition des tâches (avec la pilule), associez-la toujours avec une protection solaire dans la journée. Et n'oubliez pas le dos des mains et le décolleté.

• A partir de quand: dès 20 ans si vos parents sont sujets aux tâches et que vous avez la peau claire et particulièrement fine.

• La fréquence: matin et soir.

Fumeuses, choisissez les AHA

L'effet anti-âge : on le sait, la clope fait vieillir la peau (et pas que) vitesse grand V. Limitez les dégâts avec les acides de fruits (AHA ou LHA). Leur job ? Stimuler le renouvellement cellulaire et la production de collagène grâce à leur action exfoliante. Un coup de pouce qui redonne de l'éclat, tant au quotidien que sur le long terme. À la première application, vous pouvez ressentir une sensation de picotement. Si, c'est le cas, allez-y mollo pour habituer la peau : appliquez la crème un jour sur deux.

• A partir de quand: 25 ans.

• La fréquence: si votre peau supporte bien l'effet peeling, passez à une application quotidienne, de préférence le matin.

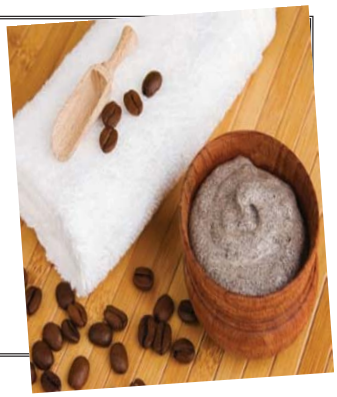
UN GOMMAGE ANTICELLULITE AU MARC DE CAFÉ

Vous ne croyez plus aux soins anticellulite ? Voici une recette efficace qui ravira les sceptiques. En plus, elle est très bon marché !

Dans le panier de course :
*une cuillère à café d'huile d'olive
*une cuillère à soupe de marc de café (récupéré dans le filtre de la cafetière).

Dans la cuisine : on mélange le marc de café dans un bol avec l'huile d'olive et on malaxe bien.

Dans la salle de bain : on applique le gommage en massant les zones touchées par la cellulite. La caféine est un puissant actif anticellulite mais pour réduire visiblement celle-ci, il faut également bien masser. On pince légèrement la peau et on remonte toujours en pinçant vers le haut du corps. Ce mouvement de bas en haut, répété, fonctionne comme un palper-rouler assez doux qui tonifie la peau.



Palmiers au crème de citron et pépites de chocolat



Ingrédients:

- Pâte levée feuilleté (Ma création: Chneks à la crème de noix de coco).
- Crème de citron (Tartelettes meringuées au citron).
- Pépites de chocolat.
- 1 oeuf.
- Nappage.

Préparation:

- Préparer et abaisser la pâte (voir Ma création: Chneks à la crème de noix de coco) , étaler la crème de citron (Tartelettes meringuées au citron).
- Enrouler un long côté sur lui même jusqu'à ce qu'ils se touchent au milieu, presser et coller avec l'oeuf battu.
- Couper les rouleaux de pâte en tranches de 2 cm avec un couteau.
- Poser les tranches sur la plaque en les espaçant.
- Laissr lever et Badigeonner d'oeuf puis faire cuire au four préchauffé à 180 °C pendant 15 à 20 minutes.
- Napper de nappage.

Nuggets de poulet au fromage



Ingrédients:

- 2 blancs de poulet.
- 1 oignon.
- 1 bouquet de persil et coriandre.
- 80 g de fromage râpé
- 2 gousses d'ail.
- 1 œuf.
- ½ verre de chapelure.
- 1 cuillère à soupe de sauce soja.
- Sel.
- Pour la friture : Oeuf, farine, chapelure et l'huile.

Préparation:

- Dans un robot mixer le blanc de poulet, l'ail, l'oignon, le persil et coriandre.
- Ajouter le sel, le fromage, la sauce soja, la chapelure et bien mélanger.
- A vos mains faire des steaks puis les passer dans la farine, l'œuf et la chapelure.
- Faites les frire dans l'huile bien chaude et les égoutter sur du papier absorbant.
- Servir les nuggets avec une sauce.

21.00 : Camping Paradis



TÉLÉFILM avec Laurent Ournac , Patrick Paroux…

Tom et ses amis sont tout excités à l'idée d'accueillir Elsa, la soeur de Tom, venue au camping leur présenter Greg, son nouveau petit copain. Tom a mis les petits plats dans les grands pour les deux jeunes tourtereaux. Toutefois, Greg se révèle bien différent de ce que Tom avait imaginé. Maud, une danseuse professionnelle et amie de Juliette arrive au camping pour organiser un stage de danse destiné aux jeunes. Elle reprend son activité pour la première fois depuis six mois en raison d'un grave accident du genou. Tout va pour le mieux pour elle, sauf que son ami Antoine va devoir lui annoncer une terrible nouvelle concernant son avenir...

21.00 : Unité 42



SÉRIE avec Caroline Stas , Michaël Erpeling…

Une brillante chercheuse est retrouvée morte au volant de sa voiture connectée. L'enquête conduit Sam et Billie dans l'univers d'un laboratoire de recherche sur les nanotechnologies, où la femme pratiquait d'étranges expérimentations. Sa mort est-elle liée aux recherches qu'elle était en train de mener ? Ou bien s'agit-il d'une fausse piste ? L'affaire pourrait-elle être un banal règlement de compte ? La victime s'était-elle fait des ennemis à cause de ses travaux ? Ses proches avaient-ils eu vent de menaces à son encontre ? L'unité découvre les diverses ramifications d'un univers très fermé...

21.00 : Passeport pour une nouvelle vie



SOCIÉTÉ - France (2017)

Virginie et son mari, Frédéric, ont connu un deuil difficile et un burn-out douloureux. Parents de deux enfants, ils ont démissionné, quitté leur région et ont ouvert un gîte de montagne, en Lozère. Matthieu a racheté la biscuiterie de sa ville natale et a déménagé sa famille parisienne à Dinard, en Bretagne. Delphine et David, restaurateurs en Bourgogne, ont vendu leur affaire pour travailler en Floride. Nissaf et Wallid ont délaissé la banlieue parisienne pour vivre dans une communauté écolo près de Bordeaux. En effectuant un tour du monde d'un an avec leur fils, Julien et Cathy ont eu un coup de foudre pour la Polynésie et se sont installés à Tahiti...

21.00 : L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?



TÉLÉRÉALITÉ - France (2018) 10 saisons / 8 épisodes

Les anciens participants de «L'amour est dans le pré» reviennent sur leur parcours sentimental depuis leur passage à la télévision. Aperçu dans la saison 9, Claude convie chez lui Karine Le Marchand et de nombreux agriculteurs des différentes éditions pour des retrouvailles hautes en couleur. Thierry, éleveur de chèvres laitières, est toujours aux bras de Véronique. Trio de la saison 8, Jean-Noël et les deux Philippe se confient. Plus amoureux que jamais, Damien et Elodie évoquent leurs projets, tout comme Pierre et Frédérique. Marc parle de sa vie de jeune papa. Paulo a invité quelques camarades de la 11e saison pour un séjour breton.

21.00 : Baron Noir



SÉRIE avec Kad Merad , Anna Mouglalis…

Amélie Dorendeu, qui ne dispose pas de majorité à l'Assemblée nationale, met au point une stratégie avec Philippe Rickwaert afin de ne pas avoir à utiliser l'article 49.3 pour faire adopter la loi sur la santé. Pendant ce temps, le député Cyril Balsan se rend dans une école de banlieue pour apporter son soutien à une institutrice qui a été molestée par un parent d'élève. Son intervention est remarquée par ses collègues.

21.00 : Point de chute



TALK SHOW 12 saisons / 408 épisodes

THRILLER avec Johnny Hallyday , Pascale Rivault...

Patricia, une adolescente de 15 ans, est enlevée par trois hommes masqués qui la séquestrent dans une cabane sur une plage. Alors que deux des ravisseurs la maltraitent, le troisième se rapproche de la jeune fille et tente de l'aider.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:28	12:14	15:01	17:26	18:49	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:33	12:18	15:07	17:32	18:54

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:47	12:32	15:20	17:45	19:08

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:35	12:23	15:20	17:45	19:03

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:54	12:39	15:28	17:53	19:15

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:58	12:44	15:34	17:59	19:20

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:01	12:47	15:37	18:02	19:23

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5993 – LUNDI 12 DJUMADA I-ULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	22°	12°
Constantine	14°	7°
Ouargla	22°	10°

ZONES D'EXPANSIONS TOURISTIQUES

Adoption de 37 plans d'aménagement

Trente spet plans d'aménagement touristique sont approuvés par décret, parmi les 225 zones d'expansion et sites touristiques du territoire national. Plusieurs de ces plans sont en phase de réalisation, à l'exemple de celui d'Aokas à Bejaïa. L'information a été donnée hier par l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), en marge du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités (SIEL), qui prendra fin demain.



En effet, l'ANDT constitue l'outil technique du ministère du Tourisme et veille à l'accompagnement et à l'assistance technique des projets touristiques, nous a précisé Loubna Zebiri, chef de service coordination à l'ANDT. Elle est revenue sur le rôle de l'agence dans la mise en œuvre de la politique nationale en matière de développement touristique, comme l'élaboration des études stratégiques d'aménagement touristique. D'ailleurs, un schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2030 » est établi, constituant ainsi le cadre de référence stratégique de la politique touristique de l'Algérie. A travers ce schéma, l'Etat affiche sa vision du développement durable du tourisme, en assurant la gestion rationnelle et responsable des ressources naturelles et l'essor économique national pour les vingt années à venir. Rappelons que le secteur du tourisme est classé parmi les alternatives aux hydrocarbures ; c'est dans ce sens que plusieurs actions et manifestations sont dédiées à la promotion et à l'encouragement de l'activité touristique. C'est dans cette optique que s'est tenue la douzième édition du SIEL, inauguré avant-hier par le ministre du Tourisme Hacène Marmouri. Le ministre a appelé les professionnels du secteur à aller dans le sens de l'amélioration des prestations touristiques, qui doit se faire par la modernisation de tous les équipements hôteliers. D'où la présence de plus de 90 exposants, nationaux et internationaux, dans le but de proposer leurs services et leur savoir-faire pour l'aménagement et l'accompagnement des infrastructures hôtelières. De quoi attirer les 582 hôtels d'une capacité d'accueil de 75 000 lits en cours de réalisation. Des exposants nationaux spécialisés, entres autres, dans l'ameublement, la décoration, les luminaires et la literie tiennent des stands de ce Salon. C'est dans cette optique que le ministre du Tourisme a indiqué l'importance de donner la priorité au produit national dans l'ameublement et l'équipement des hôtels. Une démarche qui s'inscrit sans doute dans la politique du gouvernement visant la promotion du produit local, pour faire face aux flux des produits importés.

Lilia Ait Akli

SOUK EL-TENNINE (BÉJAÏA)

Le siège de l'APC bloqué par les demandeurs de logement

DES DIZAINES de prébénéficiaires et de citoyens ont fermé, hier, la RN 09 et le siège de l'APC de Souk El-Tennine pour dénoncer le retard dans l'attribution des logements sociaux. Ces actions n'ont pas manqué de provoquer des désagréments aux citoyens et surtout aux usagers de la route en ce début de semaine sur cette route à grande circulation reliant Béjaïa à Sétif. En fait, c'est pour la troisième fois que les mêmes prébénéficiaires des 197 logements LPL de cette commune organisent des actions similaires afin de pousser les pouvoirs publics à distribuer concrètement ces logements. «Nous avons trop attendu, cela fait un an que la liste a été affichée et il n'y a pas eu de suite», déclarent certains. «Nous sommes dans l'extrême besoin et l'étude des recours des dossiers a trop tardé», ajoutent-ils. «Tous les dossiers seront revus et les enquêtes vont reprendre», selon le chef de daïra de Souk El-Tennine qui s'exprimait la semaine dernière sur Radio-Soummam. Les mécontents ont dénoncé hier le retard accusé par la commission de recours de la wilaya dans l'élaboration de la nouvelle liste et la remise des clés. Ils ont fait part de la souffrance qu'ils endurent avec leurs familles depuis de très longues années. «Nous sommes dans le besoin et les pouvoirs publics doivent appliquer la loi en ce qui concerne l'attribution et l'étude des recours», déclarent-ils. Rappelons qu'une liste de bénéficiaires avait été rendue publique le mois de février de l'année passée avant qu'elle ne soit annulée par l'administration pour que les dossiers soient réétudiés. Les souscripteurs ont interpellé hier le wali afin d'intervenir rapidement par procéder à l'opération d'attribution et de remise des clés aux bénéficiaires. Cette énième action a beaucoup paralysé le trafic routier en ce début de semaine. Des milliers de voyageurs ont été bloqués et certains n'ont pas manqué d'exprimer leur colère.

N. Bensalem

ANGLE MORT

PAR ABDELAZIZ CHORFA

EL IZZA WELKARAMA

Faut-il choisir la bonne traduction : « Fierté et dignité » ou « Puissance et honneur » ?Quelle est la version qui nous enflerait le plus notre orgueil suffisamment gonflé à l'hélium de la vanité ou notre propension à frissonner de plaisir dès qu'on nous flatte ?

Tous les slogans du monde ne pourront effacer la triste réalité, le quotidien terrible de nos concitoyens et l'avenir qui se déroule comme un dégradé de gris, du plus clair au noir le plus profond.

Le pétrole, le lait noir de l'Algérie, nourrit une population de plus en plus nombreuse et un petit quartier de vampires plus voraces que 40 millions d'Algériens.

Hassi Messaoud est une ville tout ce qu'il y a de plus artificiel. Le Soleil ne s'y couche que pour permettre à des dizaines d'autres soleils de transformer la nuit en un incendie qui encercle la ville.

Les quarante-huit wilayas peuplent cette base de vie brûlante. Un employé me disait : « Il y a en réalité bien plus que 48 wilayas dans cette ville ! »

Il y a surtout des gens du nord, venus plus pour un salaire plus élevé que pour le dépaysement ou l'aventure.

La ville est sur une butte rocheuse et glisse doucement vers le nord dans une descente abrupte vers ce qu'on appelle abusivement « 1850 villas » et qui n'est qu'un ensemble préfabriqué de maisons posées sur des plots, sans aucune fondation.

Ces logements prétentieux voisinent un quartier moins artificiel même s'il a poussé comme un champignon. Les vrais habitants et les vrais natifs du désert s'y sont fixés, attirés par les lumières des torchères et l'espoir de profiter d'une vie urbaine, d'une scolarisation pour les enfants, d'un état-civil et d'une sociabilisation.

Ce quartier, loin de la roche et de la terre dure, sur les premières dunes de l'est de la ville, s'appelle « El Hicha » (léger), déformé en « El Haïcha » (le monstre, la créature, la bête) par une actrice soucieuse de faire l'article en exploitant les malheurs de femmes maltraitées dans ce quartier.

Ceux qui s'y sont établis l'ont fait justement parce que le sol est plus hospitalier, « léger » d'où le nom de « hicha » pour qualifier la terre d'accueil.

Mais l'emplacement décentré est aussi plus proche des rejets de la ville et un bourbier exhale des odeurs méphitiques à quelques mètres des maisons.

A côté donc des « villas » et des immeubles climatisés des gens du nord, un gros furoncle à la Mad Max s'est constitué en contrebas de la ville, méprisé et raillé par les « civilisés » de la Sonatrach. Dowell-Schlumberger s'est même débarrassée un jour de produits dangereux sur la décharge, évidemment située à El Hicha.

Tous ces pauvres diables doivent se nourrir alors que tous les emplois sont squattés par les gens venus d'ailleurs. Sans qualification, sans instruction, ils ne peuvent même pas prétendre à des emplois manuels. Le piston et la combine privilégient les algériens venus du Tell.

Un jour, une bagarre générale eut lieu entre les habitants d'El Hicha. La Sonatrach et les différentes bases y étaient mêlées pour une raison que les autorités locales ne pouvaient comprendre.

Renseignements pris, la dispute avait pour enjeu la collecte des déchets des bases : tel clan soutenait que c'était son jour de ramassage pendant qu'un autre exigeait d'avoir sa part de la poubelle de Sonatrach.

Bref, c'était une bagarre pour la poubelle et les bases avaient passé un accord, fixé un programme de répartition des déchets entre les différents clans et indiqué des jours de ramassage.

Les gens d'El Hicha vivaient de la poubelle et les pétroliers avaient organisé tout ça.

Cela se passait dans les années 90. Je doute qu'il y ait eu beaucoup de changement depuis.

Peut-être en pire.

A.C.